

SIXIÈME ANNÉE. — N° 1823.

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES. — ÉTRANGER : 20 CENTIMES

Vendredi 12 novembre 1915.

•EXCELSIOR•

Journal Illustré Quotidien

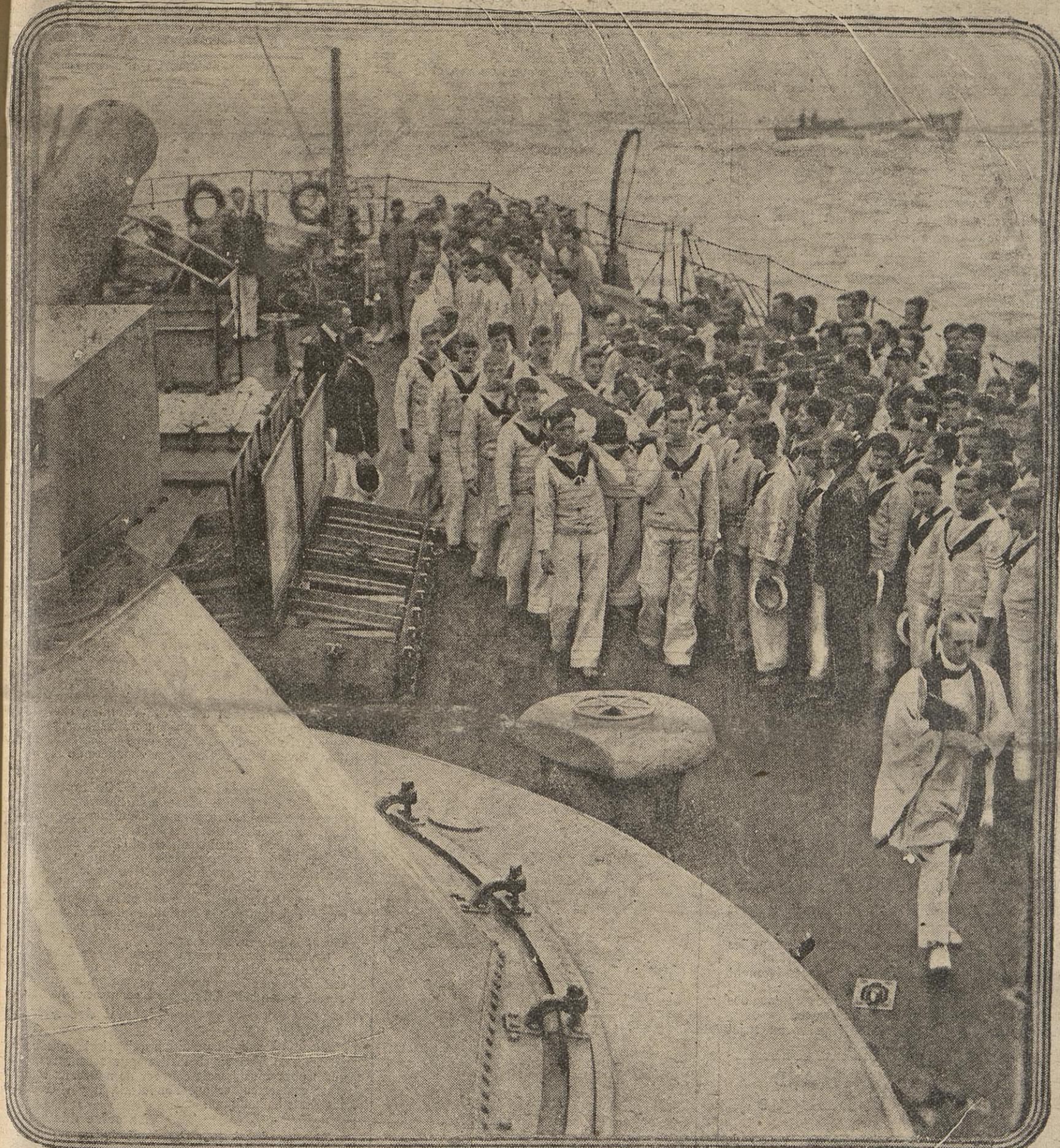
ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
France: Un An: 35 fr. - 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.
Étranger: Un An: 70 fr. - 6 Mois: 36 fr. - 3 Mois: 20 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Élégances

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON).

Adresser toute la correspondance
à L'ADMINISTRATEUR D'EXCELSIOR
88, avenue des Champs-Elysées, PARIS
Téléph.: WAGRAM 57-44, 57-45
Adresse télégraphique : EXCEL - PARIS

“ IL N'ENTENDRA PLUS LE SON DU CANON ”



Ainsi dit le chapelain du bord, en prononçant les suprêmes prières au-dessus du cercueil de cette « jaquette bleue » d'un marin britannique, décédé à bord, aux Dardanelles. Tout l'équipage du navire de guerre accompagne le camarade, dont le corps a été recouvert du drapeau anglais peu d'instants avant d'être conduit à l'endroit d'où il sera enseveli dans la grande tombe des gens de mer, toute bleue, toute rayonnante de clartés sous le soleil oriental.

LE CONVALESCENT

« Je me suis promené dans la forêt d'automne,
Pour y chercher la paix, le silence et l'oubli,
Et mon cœur, trop longtemps tumultueux, s'étonne
De toute la fureur qui longtemps l'a rempli.

» Un grand calme attentif m'entoure, et, quand je passe,
La feuille sous mes pas met du bronze au chemin
Comme pour saluer d'un reflet de cuirasse
Le blessé qu'hier je fus, pour l'être encore demain;

» Mais aujourd'hui le sang qui coule dans mes veines
Ne jaillit plus, vermeil, de mon sein refermé,
Et je sens peu à peu renaître mes chairs saines
Et la force revient à mon bras désarmé;

» Mon cœur qui, dans les jours d'assaut et de bataille,
Battait farouchement et me dressait debout,
D'un bond furieux, sous la balle et la mitraille,
N'est plus ce cœur brutal et brusque, ce cœur fou....

» Maintenant me voici pareil aux anciens hommes,
Semblable à ceux d'hier, semblable à ceux d'avant,
Et pour moi le sommeil a remplacé les sommets.
Me voici, de nouveau, redevenu vivant :

» J'écoute de nouveau la source qui murmure,
L'oiseau léger qui chante en s'envolant là-bas,
Les mille bruits confus de la futaie obscure
Et le son de ma voix et l'écho de mon pas.

» De vieux rêves perdus au fond de ma mémoire
Reviennent doucement planer autour de moi,
Et je puis regarder la nuit profonde et noire
Sans y sentir rôder la Mort au rire froid;

» Mais qu'ait été mon front frôlé de sa grande aile,
Il m'en reste un orgueil dans l'âme et dans l'esprit
Et la vie à jamais me semblera plus belle
De tout ce qu'a souffert mon corps endolori.

» C'est pourquoi je me sens permis, la tête haute,
De marcher fièrement où vous me conduirez,
O beaux chemins de la forêt dont je suis l'hôte
Et qui courbe sur moi ses feuillages sacrés!

» Car sous ses arbres roux poussés du sol de France,
De ce sol arrosé du plus pur de nos sangs,
J'ai le droit de goûter la paix et le silence,
Et la longue douceur des jours convalescents.

» Avant que, de retour à la tâche farouche
Qui se doit achever en un soir glorieux,
Je te donne le cri suprême de ma bouche
Patrie, et le regard suprême de mes yeux ! »

HENRI DE RÉGNIER,
de l'Académie française.

M. DENYS COCHIN EST PARTI pour Salonique

M. Denys Cochin, ministre d'Etat, a quitté Paris hier soir, accompagné de M. de Lasteyrie, son chef de cabinet, et du colonel Cochin, son frère, récemment blessé, pour se rendre à Salonique.

LE GOUVERNEMENT GREC n'a pas encore décidé la dissolution de la Chambre

ATHÈNES. — Depuis hier, on remarque dans les milieux diplomatiques une certaine agitation.

Des conseils des ministres sont successivement tenus, auxquels assiste le général Doumanis, chef de l'état-major. Ces réunions provoquent des bruits divers sur la situation extérieure.

Aucune décision n'a encore été prise au sujet de la dissolution de la Chambre.

UN CROISEUR ALLEMAND torpillé dans la Baltique

COPENHAGUE. — Selon une dépêche reçue de Suède par le *Politiken*, on suppose que le croiseur allemand *Frauenlob*, qui se trouvait depuis trois mois au large de la côte sud de la Suède comme stationnaire, a été torpillé.

Le *Frauenlob* appartenait à la série de l'*Undine*. (Daily Telegraph.)

En attendant...

LE GOUVERNEMENT N'OBÉIT PAS...

Le gouvernement n'obéit pas aux lois qu'il fait ! Voilà ce que je constate et ce que je proclame, au péril de ma vie. Car par le temps qui court, n'est-ce pas ? il y a de quoi se faire pendre, couper le cou, ou fusiller.

Cependant, courageux citoyen que je suis, je n'hésite pas. Je persiste à crier que le gouvernement n'obéit pas aux lois qu'il fait, et je le prouve :

Vous n'ignorez pas combien les gros panaches de fumée charbonneuse exhalés par les cheminées d'usines sont nuisibles à la propreté et à la santé des villes. Ce n'est pas seulement que ces fumées soient sales, comme disait l'Auvergnat, et qu'elles salissent tout, mais elles sont chargées d'acide carbonique, et par conséquent vicinent l'air respirable; enfin ce sont les innombrables particules de suie dont elles sont composées qui sont responsables des brouillards noirs dont Paris jouit maintenant l'hiver : avant le développement de la grande industrie, les brouillards y étaient gris, comme cela se peut voir dans les mémoires laissés par nos ancêtres. Aujourd'hui, Paris est logé à la même enseigne que Londres, et pour les mêmes raisons.

Vous concevez donc l'intérêt qu'il y a à supprimer ces fumées : il y va de l'hygiène publique et de l'élégance de la ville. D'autre part, voici de beaux jours que des spécialistes ont découvert plusieurs moyens pratiques de brûler d'une façon absolue et complète les résidus de combustion que les foyers d'usines laissent échapper.

De sorte que, dans tous les départements, mais dans celui de la Seine en particulier, des arrêtés sévères enjoignent aux cheminées d'usines « et assimilées », de ne pas faire de fumée, de brûler leur fumée.

Mais vous pouvez regarder : même à l'intérieur de Paris, les cheminées d'usine fument toutes, tant qu'elles peuvent !

Il ne faut pas vous en étonner : ces usines ne font qu'imiter le palais du Louvre, lui-même ! Passez à 10 heures du matin rue de Rivoli, et vous verrez les immenses volutes de suie qui s'échappent en tourbillons de la grosse cheminée qui sert d'exutoire au calorifère de notre musée national. Tout en est souillé dans un rayon d'un kilomètre !

Et puisque l'Etat ne brûle pas ses saletés, vous comprenez bien que les particuliers font comme lui et continuent à s'asseoir sur les règlements.

Pierre Mille.

Aujourd'hui :

Les débuts du général Galliéni à la tribune de la Chambre, page 3.

Le projet d'emprunt, page 3.

Le général d'Urbal remet des décorations sur le front (photo), pages 6 et 7.

Armée et Marine, page 9.

L'HUMOUR ET LA GUERRE



LE RÊVE DE GUILLAUME
Atteindre la Turquie par la Bulgarie.
(Novoë Vrémia.)

Echos

HEURES INOUBLIABLES

12 NOVEMBRE 1914. — Vers Dixmude, la garde prussienne essaye de nouvelles attaques qui sont repoussées par les Anglais. Les Alliés avancent et marquent d'importants succès sur presque tout le front : au nord-est de Soissons, à Tracy-le-Val, vers Tracy-le-Mont, au sud-est de Noyon, autour de Vailly, près de Craonne, à Berry-au-Bac, en Argonne, entre Saint-Mihiel et Pont-à-Mousson, à Cirey-sur-Vezouze et sur le col de Sainte-Marie. Les Russes font, eux aussi, des progrès. A Grahovo, bataille entre les forces monténégrines et les Autrichiens. La guerre est déclarée à la Triplice par la Russie. Les rebelles sont défaits au Transvaal.

Un chef exemplaire.

Si les Bulgares ont la réputation d'être de bons soldats, ils acquièrent présentement celle de parfaits frères-soldats. Ils désertent « à frontière que veux-tu ». Par ailleurs, ils se battent entre eux. Leur ensemble ne constitue pas ce que l'on appelle une armée brillante par l'unité et la discipline. Cette armée, au reste, est marquée d'un mauvais signe. Son commandant en chef a été jadis un mauvais soldat, alors qu'il n'était que le lieutenant Tekoff. Un soir, il frappa l'un de ses officiers supérieurs, fut arrêté, jugé et condamné à être fusillé le lendemain à l'aube. La sentence fut adoucie une heure avant l'exécution du jugement. Non, ce n'est pas bon signe pour une armée d'avoir pour chef, même au service des plus mauvaises causes, un insoumis.

L'esprit de la bouteille.

Dans un département voisin de Paris en un estaminet de village, deux ouvriers boivent, et, au moment de payer, ont une contestation avec la tenancière qui s'irrite jusqu'à dire :

— C'est dégoûtant. Vous êtes moins bons clients que les Boches. On aime mieux les servir que vous.

En septembre 1914, en effet, les Allemands ont vécu un jour dans cette bourgade. Les deux ouvriers servent les poings, payent et s'en vont. Feront-ils emprisonner cette femme qui, pour un compte de quelques sous, vient de se montrer si mauvaise patriote ? Non. Mais, le soir, ils rentrent dans le débit avec dix camarades. On boit bien, et, au moment de payer, on déclare :

— Eh ! la mère, puisque les Boches payent mieux, allez donc leur demander le prix de nos verres.

La cabaretière n'a pas protesté. La leçon a porté. Et ce fut une leçon à la fois généreuse et spirituelle.

Le « Carnet de la semaine ».

Cette publication originale, qui s'est créée pendant la guerre et qui ne paraissait jusqu'ici que trois fois par mois, devient hebdomadaire, avec vingt-quatre pages de texte et couverture. On y égratigne, on y persifle les contemporains, avec esprit d'ailleurs, mais c'est pour la bonne cause. N'empêche que le *Carnet* fait passer de vilains quarts d'heure à M. Lebureau et Cie et cause de vifs tourments à cette chère Anastasie. Informez-vous et vous saurez pourquoi.

Le plus précieux éloge.

On sait quel bel artiste est le statuaire Moreau-Vauthier, qui n'en est plus à compter ses succès dans les salons parisiens. Pourtant, nul hommage de la critique nulle approbation ou distinction officielle n'ont dû lui être plus sensibles que cette mention en trois lignes dont nous prenons copie dans le cinquième numéro du *Cri de Guerre* (le plus ancien cri du monde), journal de tranchées, organe du 25^e d'infanterie territoriale :

« La Toussaint se prête aux remerciements que les camarades adressent à Moreau-Vauthier, chevalier de la Légion d'honneur, sergent aux mitrailleurs, sculpteur, pour sa belle œuvre d'art qui orne la pierre sépulcrale d'un camarade du régiment, au cimetière de T... »

Une anthologie à faire.

Un instituteur de Montmartre, M. G. Huptin, et dont l'école est rue Sainte-Isaure, a eu l'heureuse pensée de demander à ses élèves, sous forme d'exercices de rédaction, leur sentiment sur les heures de la guerre qu'ils ont pu vivre : mobilisation générale, zeppelinades, taubes, visites aux Invalides, et aussi un exposé d'idées générales sur les devoirs des civils, les lettres au père dans les tranchées, au grand frère prisonnier, blessé, etc., etc. Il a recueilli une collection tout à fait précieuse, qui, tant par la sensibilité que par l'observation, prouve jusqu'à quel point ces braves petits gars vivent la guerre, eux aussi.

On serait heureux de penser qu'un peu dans toute la France les instituteurs recueillent les meilleures pages composées par leurs écoliers depuis quinze mois. Il y aurait là une belle anthologie à composer plus tard.

L'esprit des autres.

Du Boston Transcript :

On lit, là et là, la prévision qu'après la guerre l'Angleterre, la France et l'Allemagne seront trop fatiguées pour plus jamais engager de nouveaux combats. C'est exactement ce que l'on disait, il y a trois ans, des Etats balkaniques.

La crise des sous.

Rive gauche, à la porte d'une église, sortie de la messe, hier matin.

Un mendiant, conscient de la difficulté qu'il y a à se procurer des sous, a changé son appel :

— Mesdames, ayez pitié... un petit franc, s'il vous plaît !

Le VEILLEUR.

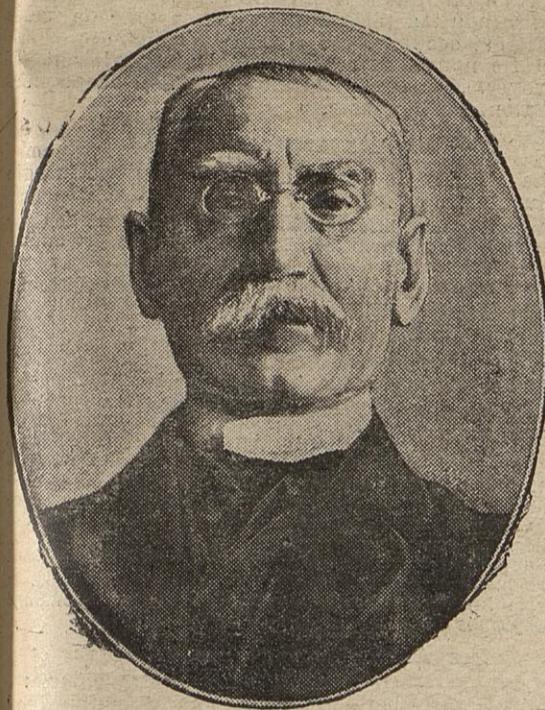
LES DÉBUTS DU GÉNÉRAL GALLIENI

à la tribune de la Chambre

Pour ses débuts à la tribune de la Chambre, le général Gallieni a fait hier salle comble. Disons tout de suite que ce soldat, dont on connaît la concision, s'est fort bien acquitté de son nouveau rôle d'orateur, et que si les spectateurs qui se pressaient dans les galeries publiques éprouvèrent quelque déception, ce fut seulement de la brièveté de son discours.

La plupart de ses collègues avaient tenu à lui manifester leur sympathie par leur présence : on remarquait, en effet, au banc du gouvernement, MM. Aristide Briand, Viviani, Ribot, Malvy, Painlevé, Sembat, Clémentel, Mélina et Doumergue, ainsi que tous les sous-secrétaires d'Etat : MM. Albert Thomas, Joseph Thierry, Justin Godart, René Besnard et Dalimier.

En attendant l'ouverture de la séance, de nombreux députés, empressés autour du ministre de



GENERAL GALLIENI

Ministre de la Guerre

La Guerre, assis à la gauche du président du Conseil, semblaient vouloir témoigner, par leur attitude, qu'ils ne lui tenaient pas rancune de la fameuse circulaire relative à la suppression des recommandations. Pourtant, lorsque M. J.-B. Morin prit la parole pour défendre une des prérogatives essentielles du Parlement, on vit bien qu'il était l'interprète de la grande majorité de ses collègues.

Après avoir félicité le ministre de son intention hautement déclarée de vouloir faire aboutir la loi Dalbiez en débusquant impitoyablement tous les embusqués, en supprimant tous les passe-droit, tous les priviléges, toutes les injustices, M. J.-B. Morin commença à laisser voir le bout de l'oreille lorsqu'il affirma, sans rire, que les députés n'avaient jamais recommandé abusivement personne. « Alors, qui est donc visé par votre circulaire ? » demanda-t-il.

— Les évêques ! s'écria, au milieu des rires, M. Perrier (de l'Isère), qui ajouta : « Ce sont les seules recommandations qui portent. »

Mais, sans se laisser décontenancer par cette interruption, M. Morin, tout en protestant contre la « calomnie » qui tend à faire de la plaie des recommandations une bête parlementaire, établit ce subtil *distinguo* : les recommandations émanant des parlementaires sont, pour leur donner leur vrai nom, des « revendications ». Et pour illustrer sa pensée par un exemple, il fut amené à faire l'aveu suivant :

La vérité, celle qu'on ne dit pas et qu'on n'a pas intérêt à dire, la vérité vraie, c'est que, la plupart du temps, et surtout depuis la guerre, nous avons été obligés d'intervenir en maintes circonstances, beaucoup plus souvent que nous l'aurions désiré, car ce n'est pas toujours une besogne agréable que d'être obligés d'intervenir, quand il y a eu violation de la loi ou des instructions ministérielles, pour signaler des abus.

M. Narcisse Boulanger. — Et des injustices ! M. J.-B. Morin. — Nous sommes intervenus pour des demandes de permissions agricoles, pour des sursis d'appel, et cela nous le faisons d'accord avec M. le ministre de l'Agriculture, qui réclamait des hommes à son collègue de la Guerre. Et comme nous avons rencontré des résistances, une mauvaise volonté manifeste de la part de certains commandements de dépôts, de certains officiers, nous avons dû nous adresser au ministre et citer des noms propres. Nous sommes intervenus près du sous-secrétariat d'Etat des Munitions

pour désigner des ouvriers métallurgistes, parce que les vrais spécialistes, certains chefs refusaient d'une façon obstinée de les renvoyer malgré la circulaire du ministre, malgré les appels pressants du sous-secrétariat d'Etat. Nous sommes intervenus encore pour faire respecter les propres circulaires du ministre et les propres décisions de cette Assemblée.

Et, vigoureusement applaudi à gauche et à l'extrême-gauche, M. J.-B. Morin conclut par cette véhément déclaration :

— Nous n'accepterons jamais la plus petite diminution de notre droit de contrôle. Quand une infraction aux lois ou aux règlements, quand des abus ou des injustices nous auront été signalés, il n'y a aucun pouvoir qui nous empêchera de les faire connaître !

LE GÉNÉRAL GALLIENI A LA TRIBUNE

Grand, mince et sanglé dans une sévère jaquette noire, le ministre de la Guerre, quittant à ces mots le banc du gouvernement, monta d'un pas compassé à la tribune, où la déférence qu'il commença par témoigner, d'une voix claire, au Parlement lui concilia d'emblée toutes les sympathies de la Chambre.

— Je suis, dit-il, un soldat. Je n'ai jamais fait de politique. Les ministres des Colonies, qui sont des vôtres, et les gouverneurs généraux des colonies, sous les ordres desquels j'ai servi, peuvent vous dire la manière dont j'ai toujours compris mon devoir envers le pays et la République.

— Après une longue carrière, j'aspirais au repos. Je m'ai accepté les fonctions de ministre de la Guerre que par dévouement à la cause commune que nous défendons. J'ai, dès à présent, la conviction que ma tâche serait vouée à l'insuccès si je ne pouvais compter sur le concours complet du Parlement.

Après ce net préambule, le général Gallieni poursuivit en ces termes :

Je savais depuis longtemps, pour en avoir été victime, que le fléau des recommandations allait croissant et créait une sorte de malaise dans le pays et dans les familles. Il m'a semblé bon de faire disparaître ce mal. Nos soldats doivent avoir la conviction que la justice et l'égalité doivent présider à l'octroi des récompenses et des affectations exigées par le service et le devoir militaire. (Applaudissements.)

D'autre part, tout militaire doit avoir le droit d'adresser sa réclamation. Il faut que cette réclamation arrive au ministre de la Guerre, sans que personne puisse l'arrêter. (Très bien !) ; c'est là l'objet des instructions complémentaires du 6 novembre. Ces réclamations seront examinées toujours avec l'esprit de bienveillance qui est la qualité essentielle des chefs militaires.

J'ai écouté attentivement les discours qui ont été prononcés ici la semaine dernière. Il m'a semblé que nous étions d'accord pour diriger toutes les forces vives de ce pays vers la défense nationale, pour simplifier les administrations et supprimer les papiers inutiles. (Applaudissements.)

J'ai su qu'il y avait au ministère de la Guerre une cinquantaine d'employés occupés presque exclusivement à recevoir les lettres de recommandation, à les étudier, à les envoyer aux chefs hiérarchiques des intéressés et à les retourner aux envoyeurs. Il me paraît que ces employés pourraient être occupés plus utilement.

Si je suis fermement opposé aux recommandations, je dois dire que les lettres qui contiennent des observations sur les lacunes, les irrégularités de service, sur les abus de pouvoir sont des plus utiles. Il y a là un ensemble d'investigations heureuses et de recherches que rien ne peut remplacer. (Très bien ! Très bien !) Toutes les observations qui me parviendront ainsi seront examinées avec le plus grand soin. (Très bien ! Très bien !)

En résumé, pour moi, plus de recommandation pour l'avancement ou les affectations. Droit de tout militaire à la réclamation et à l'examen de cette réclamation par l'autorité la plus élevée ; nécessité du contrôle ; non seulement du contrôle parlementaire, mais du contrôle des particuliers qui nous signalent les lacunes que nous nous efforcerons de faire disparaître : telles sont les explications que j'avais à vous donner sur cette question. (Vifs applaudissements.)

Après une brève réplique de M. J.-B. Morin, qui amena le général Gallieni à se déclarer partisan de la liberté de la presse, l'incident fut clos ; et M. Ribot, ministre des Finances, ayant déposé le projet d'emprunt que nous analysons d'autre part, la Chambre reprit dans le calme la suite de la discussion du projet de loi relatif au règlement des successions ouvertes pendant la guerre.

Au cours de l'examen des articles, le rapporteur M. Adrien Véber, annonça à ses collègues que, depuis la semaine dernière, la commission, modifiant son texte primitif, avait renoncé au principe de l'indivision obligatoire, laissant aux tribunaux de se prononcer sur ce point ; et, après un assez confus débat entre MM. Groussau, Lugol, Puech, Ernest Lafont, Bergeon et Viviani, garde des Sceaux, sur l'exclusion des collatéraux, les droits des créanciers, la réduction des honoraires des huissiers, avoués, greffiers, notaires et commissaires-priseurs, les trois premiers articles furent adoptés à mains levées, et la suite de la discussion renvoyée à aujourd'hui. — ANDRÉ DORIAC.

LE PROJET D'EMPRUNT

en rentes perpétuelles 5 0/0

M. Ribot, ministre des Finances, a déposé hier sur le bureau de la Chambre, un projet de loi autorisant l'émission d'un emprunt en rentes perpétuelles 5 0/0.

Le chiffre d'émission sera fixé par un décret qui déterminera également la date de l'émission, la période pendant laquelle la souscription restera ouverte, les époques de paiement des arrérages et toutes les autres conditions de l'emprunt. Pour assurer le succès de cette émission, le ministre se propose de s'adresser à de nombreux intermédiaires pour le placement de l'emprunt, et, à l'étranger, aux consuls et agents diplomatiques. L'emprunt n'est pas limité quant à son chiffre.

Un décret déterminera le taux auquel devront être évaluées les rentes dont les porteurs auront utilisé de la faculté qui leur est reconnue par l'article 5 du projet. En opérant ainsi, si l'Etat s'impose une charge immédiate plus lourde, il réalise, par



(Phot. Henri Manuel.)

M. RIBOT

Ministre des Finances

contre, un amortissement et diminue le chiffre de la dette publique.

Il est nettement établi dans l'exposé des motifs que les nouvelles rentes n'échapperont pas à l'impôt général qui pourrait être établi sur la fortune ou sur le revenu.

D'autre part, usant du droit que lui confère la loi du 20 juillet 1895, le gouvernement a limité, dès le début de la guerre, à 50 francs les sommes que peuvent retirer les déposants. L'article 4 du projet décide que, pendant la période d'émission de l'emprunt, les retraits de fonds effectués en vue de la souscription pourront, qu'il s'agisse des caisses d'épargne ordinaires ou de la caisse nationale d'épargne, excéder le maximum fixé par la loi du 20 juillet 1895.

L'article 2 du projet prévoit qu'un état détaillé des dépenses d'émission sera publié au *Journal officiel* le 31 décembre 1916 au plus tard. Les dépenses seront prélevées sur le produit de l'emprunt.

Voici d'ailleurs le texte du projet de loi :

ARTICLE PREMIER. — Le ministre des Finances est autorisé à aliéner, au mieux des intérêts du Trésor, des rentes 5 0/0 et à les inscrire à une section spéciale du grand livre de la Dette publique.

Ces rentes jouissent des priviléges et immunités attachés aux rentes perpétuelles 3 0/0.

Elles sont exemptes d'impôts.

A partir du 1^{er} janvier 1914, elles pourront être remboursées en totalité ou par séries, conformément à l'article 11 de la loi du 9 juillet 1902.

ART. 2. — Le taux et la date ou période d'émission, les époques de versement, les époques du paiement des arrérages, et généralement toutes autres conditions de l'emprunt seront fixés par décret.

Un état détaillé des dépenses d'émission sera publié au *Journal officiel* le 31 décembre 1916 au plus tard. Ces dépenses seront prélevées sur le produit de l'emprunt.

ART. 3. — Sont exempts du droit de timbre spécial des quittances établi par les articles 18 de la loi du 23 août 1872 et 28 de la loi du 15 juillet 1914, les quittances, reçus ou décharges de sommes ou de titres, exclusivement relatifs aux opérations d'émission de l'emprunt autorisé par la présente loi.

ART. 4. — Pendant la période d'émission de l'emprunt, les retraits de fonds effectués en vue de la souscription aux guichets des caisses d'épargne ordinaires et de la Caisse nationale d'épargne pourront excéder

dans des conditions à déterminer par un décret spécial le maximum fixé par application des articles 3 et 25 de la loi du 20 juillet 1895. A titre exceptionnel, le remboursement par la Caisse nationale d'épargne pourra être effectué par le receveur des postes ou le facteur receveur sans autorisation préalable du service défenseur du compte courant.

ART. 5. — Les souscriptions pourront être libérées pour un tiers par la remise de titres de rentes 3/0 qui seront annulés jusqu'à due concurrence. Les conditions dans lesquelles se fera cette remise et le taux d'évaluation des rentes seront déterminés par le décret prévu à l'article 2.

ART. 6. — Les commissions allouées aux comptables du Trésor qui participeront aux opérations dudit emprunt resteront en dehors des limitations prévues par les lois et règlements en vigueur.

ART. 7. — Le ministre des Finances rendra compte des opérations autorisées par la présente loi au moyen d'un rapport adressé au président de la République et distribué au Sénat et à la Chambre des députés.

LA SITUATION MILITAIRE

LE CHAMP DE BATAILLE n'est pas à Constantinople

Les Russes maintiennent leurs avantages dans les trois régions du front où ils les ont obtenus. Au sud, les Autrichiens ont fait une tentative pour tourner les positions récemment conquises sur la Strypa en partant de Zaleszczyki, sur le Dniester : ils ont été repoussés. Au nord, nos alliés ont progressé à l'ouest de Riga, le long du littoral, et cette avance empêche l'ennemi de reprendre son offensive plus au sud, vers Saint-Olai. Enfin, dans la région de Tchortorysk, l'ennemi a échoué dans ses attaques au sud de la place, entre Komarov et Kolkki, pendant qu'à l'ouest le village de Boudki lui échappait définitivement, ainsi que les forêts qui le couvrent. Ainsi les Russes sont maîtres de toutes les ondulations boisées qui s'étendent autour de Tchortorysk dans la boucle du Styra.

Au delà, c'est le marais qui commence, et les attaques auront beaucoup de peine à déboucher de ce côté.

Les Allemands font annoncer, cependant, que le premier train de Berlin à Constantinople va être mis en circulation ces jours-ci. Cette nouvelle n'est destinée qu'à réchauffer l'enthousiasme germanique. En admettant même que le pont de Semlin à Belgrade soit reconstruit et que les nombreux travaux d'art de la ligne en territoire serbe soient restaurés, peu nous importe que des officiers prussiens et quelques troupes aillent faire à Constantinople une manifestation plus ou moins tapageuse : le champ de bataille n'est pas là pour l'instant. Les armées que nos ennemis doivent chercher à détruire sont l'armée serbe et notre armée de secours. Pour les atteindre, ils ne doivent pas se porter à l'est, mais au sud et au sud-ouest. Telle est certainement leur intention. Mais ce mouvement ne s'accomplira pas sans peine ni sans pertes. Les forces bulgares qui se sont emparées d'Ueskub et de Velès sont tenues en respect par les troupes serbes et les nôtres. Le danger ne commencera que du jour où les armées austro-allemandes seront venues à la rescousse. Il leur reste à parcourir, selon les directions, entre cent vingt et deux cents kilomètres, en un pays fort difficile, et qui sera défendu avec l'acharnement du désespoir. Tout porte à croire que nous ne serons pas pris au dépourvu.

Jean Villars.

L'Italie ne saurait rester indifférente au conflit balkanique

LONDRES. — Le correspondant du *Daily Telegraph* à Rome télégraphie :

« La présence des Bulgares sur le territoire albanais rendrait inutile la possession de Valona, que les Italiens occupent, si l'Autriche met en même temps à exécution la part de la besogne qui lui est dévolue, atteint le centre du Monténégro et s'empare du mont Lovcen.

« D'importants intérêts italiens seront menacés et il peut se faire qu'on ne puisse défendre ces intérêts en restant sur le front actuel.

« Ces événements et ces possibilités n'ont pas surpris l'état-major général. En outre, les hommes politiques italiens ne peuvent écarter la hantise qu'il existe une convention entre la Grèce et la Bulgarie.

« L'Autriche, l'Allemagne et la Bulgarie exécutent un plan stratégique qui, s'il réussit, rendra la baie de Cattaro inaccessible aux Alliés et Valona inutile. Il convient d'examiner l'ensemble de la situation à la lumière de ces nouveaux développements ; il est également désirable que les puissances de la Triple-Entente s'efforcent, de leur côté, de comprendre les aspirations du peuple italien et la valeur de sa cordiale collaboration militaire et navale dans le moment actuel. »

EXCELSIOR

LA DESTRUCTION DE L'“ANCONA” éclairera-t-elle le gouvernement américain ?

La destruction de l'*Ancona* marque un progrès de la stratégie sous-marine des Allemands et de leurs procédés : cette fois-ci, deux pirates opéraient de conserve, l'un barrant la route au paquebot victime, l'autre canonnant jusqu'au naufrage cette coque sans défense. Tous deux ont successivement arboré les pavillons allemand, autrichien et turc.

Parmi les victimes figurent une vingtaine d'Américains ; et voilà qui va troubler les méditations juridiques du président Wilson. Le gouvernement des Etats-Unis semblait, depuis quelques semaines, perdre de vue les litiges pendans de l'*Arabic* et du *Lusitania* ; il eut été heureux de classer ce dossier importun, car il ne tient pas à disputer avec l'Allemagne ; il se contente de la victoire modeste que fut pour lui le départ du docteur Dumba, ministre d'Autriche-Hongrie. Toute son attention était concentrée sur la préparation d'une note à l'Angleterre, définissant les conditions légales du blocus, accumulant les objections contre la procédure correcte et de plus toujours humaine que suit l'Amirauté britannique dans l'indispensable guerre économique. Quelles que soient nos sympathies, dans l'Europe occidentale, pour les citoyens américains, dont nous apprécions cordialement les généreuses bonnes volontés, nous ne pouvons nous dissimuler que le gouvernement de Washington se renferme dans une attitude trop indifférente. A-t-il, pratiquement, résolu par sa méthode de controverses académiques, une seule des questions posées par la guerre navale ? A-t-il, par des interventions nettes, sauvé une seule vie humaine ? Il enquête sur les pirateries germaniques, il enquête sur l'assassinat de miss Cavell ; mais, toujours, il évite de conclure.

Quelle sera l'attitude du gouvernement des Etats-Unis ?

La destruction de l'*Ancona* éclairera-t-elle ses incertitudes ? Si les dirigeants américains gardaient encore des doutes sur la foncière immoralté de la kultur, l'explosion qui vient d'anéantir, le jour même où périssait l'*Ancona*, un de leurs grands ateliers de Pensylvanie, dans les célèbres aciéries de Bethlehem, leur démontreraient cruellement quelle est leur illusion. La malveillance est la cause certaine de ce sinistre, qui porte la marque des autres récents attentats des « progermain » d'Amérique. Ce serait pour le gouvernement l'instant d'une déclaration catégorique ; mais les Allemands de là-bas luttent, pendant que les ministres discourent ; ils se sont assuré des avocats dans les Etats de l'Ouest, moins intéressés que ceux de l'Atlantique à la fabrique des munitions pour les Alliés ; par les journaux gagnés, ils combattent chaque jour l'opinion des hommes les plus instruits qui disent, comme le secrétaire d'Etat F. K. Lane, ces jours derniers, « que les institutions démocratiques sortiront grandi de cette guerre par la défaite du système oligarchique qui est celui de l'Allemagne ». En présence du nouveau crime allemand en Méditerranée, le monde civilisé aimerait recevoir des Etats-Unis d'autres nouvelles que celles-ci : « La justice informe et le président réfléchit. »

Louis Bacqué.

Un fort de Liège saute

AMSTERDAM. — Le correspondant de l'*Echo Belge* à Liège apprend qu'il y a une quinzaine de jours, une partie du fort de Machovelette a sauté.

Un certain nombre de soldats allemands étaient occupés à faire des expériences avec des explosifs lorsque, tout à coup, une explosion formidable se produisit, tuant 18 officiers et soldats et en blessant une cinquantaine.

Les Allemands observent, au sujet de cet accident le plus grand secret.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS du Jeudi 11 Novembre (466^e jour de la guerre)

QUINZE HEURES. — Rien à ajouter au précédent communiqué.

VINGT-TROIS HEURES. — La canonnade a été particulièrement active de part et d'autre dans le secteur de Loos, la région de la fosse Calonne et de la Souchez.

En plusieurs régions, le travail de nos mineurs a obtenu d'excellents résultats.

Au sud de la Somme, près de Fay, l'explosion d'un de nos fourneaux a bouleversé des galeries et fait sauter un poste allemand.

Vendredi 12 novembre 1915

LES SERBES REPUSSENT de vives attaques bulgares

La légation de Serbie nous fait tenir le communiqué suivant, en date du 8 novembre :

L'ennemi a réussi à franchir la Morava à l'ouest, près de Kraljevo, et la Morava du sud dans la direction de Djounis et de Leskovat. Les attaques ennemis dans la direction de Gradić ont été repoussées. Les combats sont engagés à notre faveur sur la rive droite de la Kriva-Res (Leskovitza-rivière) et sur la rive gauche de la Morava-Binatchka, à l'est de Guilane. Les attaques dans la direction des gorges de Katchanik sont repoussées.

Velès n'a pas été occupé

LONDRES. — On mande de Salonique au *Daily Telegraph* :

« Velès n'a pas été occupé par les troupes françaises, ainsi que le bruit en a couru hier. Une patrouille de cavalerie française, qui a pénétré dans les lignes ennemis, est apparue devant la ville. C'est ce fait qui a trompé le préfet de Guevguel et l'a induit à télégraphier que la ville de Velès avait été occupée.

« De nouveaux renforts anglo-français ont été envoyés. De nouvelles troupes ont été débarquées à Salonique hier soir. »

Les mensonges allemands

La légation de Serbie nous communique la note suivante :

A propos des différents bruits mis en circulation par la presse de nos ennemis, la légation serbe est autorisée à déclarer :

1^o Malgré son état de santé depuis longtemps précaire, le voivode Putnik n'a pas pensé un seul moment à abandonner son poste ; il continue donc à diriger les opérations de l'armée serbe, et nous espérons qu'il fera jusqu'à la victoire définitive.

2^o Les pièces d'artillerie prises par les Allemands à Kraljevo n'ont, au point de vue militaire, aucune importance ; leur perte n'affaiblit aucunement l'armée serbe ; elles proviennent du butin des deux dernières guerres et n'ont que la valeur de la ferraille dont elles sont faites.

3^o A aucun moment, le gouvernement royal n'a pensé à la paix et n'y pensera point avant la victoire des Alliés.

Soutenu comme elle l'est aujourd'hui par les gouvernements et par l'opinion publique de ses amis, Serbie luttera jusqu'au dernier souffle, plus confiante que jamais dans l'avenir de sa race.

Les Allemands fortifient Kladovo

LONDRES. — On mande de Bucarest au *Times* :

« Les torpilleurs bulgares ont fait aujourd'hui une reconnaissance dans la direction de Balich et de Kaliakra, sans doute en prévision d'une nouvelle attaque des Russes. Le temps est en effet actuellement, plus favorable aux opérations navales.

« Selon le journal *Epoca*, les Allemands établissent des batteries à Kladovo, en face de la côte roumaine du Danube. Sur divers points de la rive du fleuve, ils préparent des substructures et des fondations en béton pour l'artillerie lourde. »

Calme sur le front français

SALONIQUE. — Au cours des dernières vingt-quatre heures, le calme a été presque absolu sur le front français, en raison du brouillard.

Un Conseil de la Couronne en Roumanie

BUKAREST. — Un conseil de la couronne exceptionnel a été tenu au château royal. L'ancien ministre Carp a demandé des mesures plus sévères contre les « émeutiers » et l'interdiction de plusieurs journaux.

A TABLE

L'eau de table parfaite, pure, saine, c'est VITTEL GRANDE SOURCE. Bien spécifier VITTEL GRANDE SOURCE. La Grande Source de Vittel et la Source Salée sont les deux seules sources de VITTEL déclarées d'utilité publique.

En face de Beuvraignes, un camouflet a détruit une chambre de mines ennemie en chargement. En Argonne, deux de nos mines ont fortement endommagé les ouvrages ennemis à la Haute Chauvée et à la cote 285.

Aux Eparges, une autre mine a également levé vers la tranchée allemande ; nous avons aussi occupé l'entonnoir malgré la résistance de l'ennemi.

Entre Meuse et Moselle, au nord de Flirey, lance-bombes ont effectué des concentrations feu très efficaces contre les positions adverses.

• DERNIÈRE HEURE •

LES SERBES PRENNENT l'offensive et attaquent les Bulgares

MILAN. — Une dépêche de Mitrovitzia au *Corriere della Sera* rapporte que, d'après des nouvelles reçues de Férisovitch et de Pristina, les Serbes, renforcés, ont commencé à attaquer les positions de Katsianik tenues par les Bulgares. Les Serbes espèrent que dans quelques jours les Bulgares devront abandonner Uskub, d'autant plus que les Français s'avancent vers Velès. Si l'on peut rendre libre la voie ferrée Uskub-Salonique, on établira une excellente communication entre les Alliés. Au front nord, l'ennemi poursuit sa marche en avant.

Ils auraient occupé la station de Salway

ATHÈNES. — Les nouvelles du front serbe sont vagues, mais on dément l'occupation, par les Allemands, de la ligne entière entre Kraljevo, Krajevatz et Petrovatz.

Des forces importantes serbes arrivant de Mitrovitzia ont atteint le défilé de Katchanik où elles ont occupé la station de Salway; les Bulgares se dirigeant d'Uskub vers Prizrend s'étaient avancés jusqu'à ce point.

Les opérations qui s'étendent sur le front nord-ouest vont devenir la clef des opérations, car les troupes serbes envoyées du nord vers Kruchovo et Monastir devront passer à cet endroit.

Le gouvernement serbe s'est retiré de Mitrovitzia vers Kruchovo, au nord-est de Prilep. Les Serbes sont loin de perdre courage.

Les Français avancent dans la direction d'Ivor

SALONIQUE. — Un voyageur venant de Monastir annonce que des réfugiés de Kitchevo arrivent à Monastir, ce qui prouverait que les Bulgares, accentuant leur mouvement tournant autour de Babouna, descendant vers Monastir par la route Prilip-Gostwar-Kitchevo-Monastir.

Pour arrêter définitivement le mouvement des Bulgares vers Babouna, les Français s'avancent délibérément au delà de la Cerna dans la direction du défilé d'Ivor.

Le roi Pierre inspecte ses troupes

GENÈVE. — Un télégramme du quartier général de la presse sur le front serbe à la *Gazette de Voss* dit que le roi Pierre était, le 1^{er} novembre encore, à Jagodina, où il a passé en revue une division.

Le 5 novembre, le roi était à Kroujevatz, et, de là, il s'est rendu au sud-ouest, à Kurshumlija.

Les Monténégrins refoulent les attaques autrichiennes.

Le consulat général du Monténégro nous transmet les communiqués suivants :

Au cours des combats qui eurent lieu le 9 novembre sur toute la ligne de notre front du Sandjak, l'ennemi subit des pertes sérieuses. Nous lui avons fait cinquante prisonniers et pris deux mitrailleuses.

Dans la nuit du 8 au 9, les Autrichiens tentèrent de nous surprendre près de Grahovo, mais leur attaque fut repoussée.

Le 10 novembre, combat d'artillerie sur tout le front de notre armée du Sandjak.

Sur différents points, l'ennemi a entrepris plusieurs attaques d'infanterie, sans obtenir aucun résultat. Nous avons fait une centaine de prisonniers. Duet d'artillerie sur notre front de l'Herzégovine. Aucun changement sur les autres fronts.

Un aéroplane autrichien est tombé dans nos lignes; l'officier et le sous-officier qui le montaient ont été faits prisonniers.

Un combat naval a-t-il eu lieu dans le Belt ?

COPENHAGUE. — Le bruit court qu'on aurait entendu hier une terrible canonnade au sud de l'île de Laaland, dans la direction de l'île de Fehmern et du Belt, au sud-ouest du port de Roedby.

Cette canonnade aurait duré vingt minutes; elle aurait été d'une violence telle que les portes et les fenêtres des maisons se seraient ouvertes par la force des vibrations; les maisons auraient été ébranlées comme si un tremblement de terre était survenu.

Il a été impossible, en raison du brouillard, d'obtenir le moindre détail; mais l'impression générale est que des sous-marins anglais ont combattu l'escadre allemande.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL BELGE

Bombardement intermittent devant divers points de notre front, notamment à la hauteur de la Ferme Violon, Roodpoortes, Maison de Burgh, Saint-Jacques-Cappelle, Roeninghe et la Maison du Passeur.

L'“ANCONA” FUT COULÉ par l'ennemi sans avis préalable

TUNIS. — Le commandant de l'*Ancona* est arrivé aujourd'hui; il confirme que le submersible ennemi, en canonnant le steamer italien, frappa les chaloupes prêtes à être lancées à la mer.

Beaucoup de passagers furent tués ou blessés à bord et d'autres alors qu'ils étaient déjà descendus dans les chaloupes. Quelques naufragés s'étant approchés du submersible, ils furent repoussés avec des railleries.

Le commandant nie que le submersible ait donné un signal quelconque pour faire arrêter le steamer; il annonça sa présence à environ cinq milles, par un coup de canon qui effleura l'*Ancona*; aussitôt, celui-ci s'arrêta complètement.

Les derniers coups de canon et les torpilles partirent d'une distance de 300 mètres.

L'indignation de la presse américaine

NEW-YORK. — Les articles de fond des journaux du matin sur la destruction de l'*Ancona* mettent en relief ce qu'ils appellent un massacre d'innocents.

The New-York Herald dit :

L'infamie de l'*Ancona* fait partie d'un grand plan. L'Allemagne suppose que l'on peut endormir notre gouvernement. L'affaire du *Lusitania* est oubliée depuis longtemps; son dossier dort tranquillement dans les casiers de notre secrétaire d'Etat; mais une chose est certaine : la vague de l'indignation populaire monte toujours plus haut à chaque attentat sans nom qui vient s'accumuler devant la porte des alliés teutons. Ils sont également coupables du sang versé, et l'opinion publique a sûrement ses limites.

The Tribune rappelle également la destruction du *Lusitania*, que l'Allemagne n'a jamais désavouée, et poursuit ainsi :

Quelles que soient les circonstances de l'incident de l'*Ancona*, elles détruisent le dernier semblant d'assermentation que M. Wilson ait remporté une victoire diplomatique sur l'Allemagne, honorable pour notre pays et utile aux neutres.

Il n'a rien accompli de la sorte, car il n'a jamais osé insister sur l'affaire du *Lusitania*, de crainte que l'Allemagne ne se refuse purement et simplement à la désavouer, ce qui aurait ainsi réduit sa noble victoire diplomatique à un feu de paille.

Tout l'équipage du “France” a été sauvé

MARSEILLE. — De nombreuses personnes se sont présentées aujourd'hui au siège de la Société des Transports Maritimes pour avoir des nouvelles complémentaires sur la perte du vaisseau *France*, torpillé en Méditerranée.

La Compagnie a déclaré que tout l'équipage avait été sauvé.

LE BLOCUS ANGLAIS s'exerce complet dans la Baltique

De Washington, l'*Evening Post* et le *Times* de New-York observent que la note américaine adressée à l'Angleterre paraît être souvent en retard sur les faits.

Lorsqu'elle prétend que le blocus anglais n'est que partiel, elle oublie l'œuvre des sous-marins anglais dans la Baltique.

La Grande-Bretagne, écrit le *New-York Times*, peut soutenir que son blocus dans la Baltique est maintenant entier, car on ne saurait attendre d'une puissance exerçant le blocus qu'elle empêche tout passage de navires à travers le réseau qu'elle a tendu. Si l'on acceptait cette règle absolue, notre blocus des ports confédérés dans la guerre de Sécession n'eût pas été complet ni respecté.

Le *Times* et la *Tribune* de New-York sont tous deux d'opinion que « le corps principal des questions débattues dans la note ne trouvera presque sûrement une solution que dans un recours à l'arbitrage ». (Morning Post).

Encore une usine incendiée aux Etats-Unis

NEW-YORK. — Un incendie, dont les causes sont inconnues, a éclaté à Trenton (New-Jersey), dans l'usine Roeblings et Cie, fabriquant des fils barbelés et des chaînes pour les Alliés. Les dégâts sont estimés à un million de dollars.

Mystérieuse explosion

JOHANNESBURG. — Une explosion s'est produite hier dans une fabrique de dynamite, à Modderfontein. Il n'y eut ni tués ni blessés.

A KOLKI, LES RUSSES ont remporté une importante victoire

PÉTROGRAD. — Communiqué du grand état-major :

FRONT OCCIDENTAL

Sur la rive gauche de la Dvina, dans la région d'Izkl, nos éléments se sont emparés, avec le concours d'artillerie lourde, de la métairie de Berzemine, faisant une cinquantaine de prisonniers allemands et prenant deux mitrailleuses.

Deux contre-attaques lancées par l'ennemi ont été repoussées avec de grandes pertes du côté des Allemands.

Près du village de Kostioukhovka, à l'ouest du bourg de Rafalowka, s'est engagé un combat acharné.

D'après des renseignements complémentaires, dans le combat qui a eu lieu dans la région au nord du bourg de Kolki, en plus des deux mille soldats et des 50 officiers faits prisonniers, nous avons fait encore 1.500 soldats et 21 officiers prisonniers et pris onze mitrailleuses.

Sur tout le reste du front, aucun changement.

Un ordre du jour de Cadorna pour la fête du roi d'Italie

ROME. — A l'occasion de l'anniversaire du roi, le commandement suprême a adressé aux troupes l'ordre du jour suivant :

Depuis deux mois, suivant la tradition militaire de Sa maison, toujours le premier au péril et à l'exemple, S. Majesté le roi Victor-Emmanuel III de Savoie, notre chef suprême, vit la vie même de l'armée, qui combat pour affirmer par les armes les frontières sacrées que la nature et l'histoire donnèrent à la patrie.

Enflammée par lui d'un feu plus intense, et serrée autour de lui dans une seule pensée, l'armée italienne confirme en ce jour anniversaire, et dans cette heure de bataille, le sentiment immuable de son dévouement profond envers son auguste chef, elle renouvelle le plaisir de continuer avec une fermeté indomptable à s'avancer dans le chemin qu'il lui indique jusqu'à la victoire finale qui assurera la réalisation des justes aspirations nationales.

Vive le roi!

(Signé) : GÉNÉRAL CADORNA.

L'Italie célèbre l'anniversaire de la naissance de Victor-Emmanuel.

ROME. — L'anniversaire de la naissance du roi a été célébré dans toute l'Italie d'une façon particulièrement solennelle.

Toutes les villes ont été pavées et, le soir, brillamment illuminées.

Des cérémonies patriotiques ont eu lieu au milieu d'un grand enthousiasme dans de nombreuses villes pour la remise des médailles de la valeur décernées pendant la guerre actuelle.

Dans les pays occupés, la fête du roi a été également l'occasion de manifestations chaleureuses en l'honneur de la réunion à la patrie des terres délivrées.

Samedi prochain

13 Novembre



Retenez votre numéro d'EXCELSIOR tous les samedis

SOMMAIRE DU SAMEDI 13 NOVEMBRE

La greffe des os, par le docteur S. VORONOFF.
Surveillons nos exportations, par RENÉ FARGES.
Mines et torpilles aériennes.
Notre mitrailleuse modèle 1907.
La trépanation nécessaire.
Les géologues aux armées.
Bulletin des inventions.

LE GÉNÉRAL D'URBAL REMET DES DÉCORATIONS SUR LE FRONT



Le général d'Urbal fit, ce jour-là, une distribution des insignes de l'honneur parmi les officiers et les hommes de plusieurs régiments qui, cités à l'ordre du jour et désignés par leurs chefs, s'étaient distingués au combat. Dans l'une de ces historiques plaines de France qui virent de si magnifiques luttes — et qui sont maintenant redevenues nôtres — le grand chef a salué d'abord

les drapeaux rassemblés dont le vent faisait claquer au soleil les nobles couleurs. Et puis, coiffé de son casque d'officier de cavalerie, il s'est avancé près du rang où battaient d'émotion — et plus qu'à la bataille — les cœurs de quelques braves. Là, il a renouvelé le geste que nul n'oubliera jamais : l'accolade fraternelle, après avoir accroché sur chaque poitrine l'étoile glorieuse.

Supprimez les cas de réforme qui n'en devraient pas être

Un jeune homme parfaitement bien constitué que je rencontrais, hier, a la conscience tranquille parce qu'il a fait valoir, devant la commission de réforme, qu'il était atteint d'une *otite*, maladie certifiée par un spécialiste éminent et qui figure sur la liste des affections qui motivent l'inaptitude au service militaire.

Il est de toute évidence que l'*otite* dont est atteint cet homme en âge de servir aux armées ne le met pas en état d'infériorité physique, que cette affection ne présente aucune gravité, que la constatation en est ancienne et que le spécialiste l'a consignée sur un certificat qui n'était pas rédigé en vue de l'aptitude militaire. Peu importe, le candidat à la réforme a fait état de ce certificat où se trouve simplement consignée l'*otite* et, comme l'*otite* figure parmi les cas de réforme, on fit d'un homme en état de servir un *réformé*. Cet homme était dans son droit en réclamant la réforme et le médecin ne pouvait se refuser à le déclarer inapte en se basant sur l'examen autorisé d'un confrère spécialiste.

Cet exemple fait bien comprendre le vice d'une organisation qui prive nos effectifs de nombreux milieux d'hommes.

Non seulement les médecins qui font partie des commissions de réforme ne peuvent faire un examen attentif de tous les sujets, car la besogne qui leur incombe est formidable et le milieu où elle doit s'accomplir n'a rien du silence d'un cabinet médical — mais, pour beaucoup d'affections nécessitant des connaissances très spéciales, leur compétence clinique est mise en défaut. Dès lors, force leur est bien de juger à l'aide de certificats émanés de spécialistes.

Or, non seulement ces certificats n'ont pas été rédigés en vue de l'aptitude au service militaire, mais beaucoup de ces honorables praticiens (oculistes, auristes, dentistes), protestent actuellement avec une extrême vigueur contre un état de choses préjudiciable à la défense nationale et dont ils semblent porter la responsabilité. Les oculistes affirment que plus de 20,000 sujets sont à tort éloignés de l'armée pour une vue que des verres appropriés peuvent rendre compatible avec le service armé; nous pouvons ajouter que plus de 40,000 autres ont été réformés à cause de leur dentition défectueuse et qu'on est en train de chercher le moyen de donner à ces édentés les dents qui leur manquent pour ne pas priver nos effectifs de ce contingent important.

Nous pouvons dire, enfin, qu'il existe actuellement plus de 25,000 individus réformés pour une affection de l'oreille qui n'en atrait pas fait des inaptes si l'on avait demandé sur ce point l'avis de médecins spécialistes. Nous pouvons affirmer que M. le professeur Mouré a, dans plusieurs rapports, attiré l'attention de la direction du service de santé sur la nécessité de faire examiner les sujets réformés — ou candidats à la réforme — pour une maladie de l'oreille par un spécialiste qui se prononcera sur l'utilisation de ces hommes au point de vue militaire.

Voilà donc les spécialistes qui appuient notre thèse et qui préviennent le service de santé de la possibilité pour lui de rendre à l'armée 100,000 hommes parfaitement valides — car, en somme, on peut faire un bon soldat avec une paire de lunettes, une « oreille dure » ou un dentier. Et il nous semble que puisque l'on a eu trop de tendance à obéir, en matière de réforme, à la lettre des règlements plutôt qu'à l'esprit de ceux qui les rédigèrent, il est nécessaire de faire abandonner une opinion qui a poussé trop de bonnes volontés à s'égarter jusqu'à éloigner, de la meilleure foi du monde, des hommes qui auraient pu utilement servir leur pays.

En résumé et pour parler net, on a trop fréquemment fait état de la seule constatation d'une maladie pour prononcer la réforme; or, le plus souvent, la seule constatation de la maladie ne doit pas être suffisante, c'est le degré de gravité qui seul doit pouvoir motiver la réforme et lorsqu'il s'agit de maladies des yeux et des oreilles il est absolument nécessaire que le spécialiste ait été préalablement consulté. Qu'on agisse ainsi demain et c'est de plus de cent mille hommes que se grossiront nos armées. Croyez-vous que cela en vaille la peine ? **Henri Vadol.**

La question du rétablissement de la monarchie en Chine

PÉKIN. — Le gouvernement chinois a informé le gouvernement japonais qu'aucun changement de régime n'aura lieu cette année. Toutefois, les élections seront entièrement terminées. (*Times*.)

Le gouverneur de Shanghai est assassiné
CHANGHAI. — L'amiral Tseng-Ju-Cheng, gouverneur militaire de Changai, a été attaqué par deux adversaires du régime monarchique, qui ont tiré sur lui dix-huit coups de revolver. L'amiral a succombé à ses blessures.

La dissolution de la Chambre luxembourgeoise

GENÈVE. — On mandate de Luxembourg que, sur la proposition du ministre d'Etat, la Grande-duchesse a ordonné la dissolution de la Chambre. Le décret de dissolution paraît aujourd'hui à l'*Officiel*. (Havas.)

LE COURONNEMENT DU MIKADO donne lieu à des cérémonies impressionnantes

TOKIO. — Les cérémonies du couronnement ont commencé à l'aube.

Après l'accomplissement des premiers rites, la cérémonie principale a eu lieu au palais Shishinden, à 8 heures du matin. Ni le corps diplomatique, ni les envoyés spéciaux n'étaient présents.

Une nouvelle cérémonie, d'un caractère plus public, a eu lieu l'après-midi. Les représentants étrangers y ont occupé une position en vue. La foule qui bordait les rues les a acclamés avec enthousiasme, sur leur passage, lorsqu'ils se rendaient au palais.

Dans le discours que, selon l'usage, il a adressé à la nation, l'empereur a parlé de l'unité et du patriotisme comme du plus haut hommage qu'on puisse rendre aux anciens et il a insisté longuement sur l'œuvre accomplie par son illustre père.

Le comte Okuma, présentant à l'empereur les félicitations de la nation, a exprimé à Sa Majesté le profond dévouement de tous ses sujets; puis il a poussé trois « Banzai »; il était exactement 3 h. 30 de l'après-midi et, comme il avait été convenu, ces « Banzai » furent répétés à ce moment même par tous les Japonais d'un bout à l'autre de l'empire. Toutes ces scènes n'ont pas cessé d'être fort impressionnantes.

Après la cérémonie du matin, un réscrip impérial a ordonné une amnistie spéciale et l'atténuation de certaines peines. Un don de 2.500.000 francs a été fait par l'empereur à l'Assistance publique.

L'empereur a reçu des messages de félicitations de divers chefs d'Etats.

LA FRATERNITÉ DES ALLIÉS

Echange de télégrammes entre Londres et Paris

M. A. Mithouard, président du Conseil municipal, a reçu de M. Cyril Jackson, président du County Council de Londres, le télégramme suivant :

Le County Council de Londres a décidé, hier, en tant que représentant du peuple de Londres, d'adresser au gouvernement de Sa Majesté l'expression de sa ferme détermination de le soutenir fidèlement et résolument dans la conduite de la guerre jusqu'à une issue victorieuse et de rendre tous les services, de faire tous les sacrifices en son pouvoir pour cette fin.

Signé : CYRIL JACKSON.

M. A. Mithouard a aussitôt répondu par le télégramme suivant :

Le Conseil municipal de Paris applaudit de tout cœur aux patriotiques résolutions du County Council de Londres, et le remercie sincèrement du témoignage d'amitié qu'il lui donne en lui en transmettant l'expression.

Il n'est pas moins fermement décidé pour sa part à contribuer de tout zèle et de tout son pouvoir à la victoire finale.

Signé : A. MITHOUARD.

COMMENT SERA COMPOSÉ le comité de guerre du Cabinet anglais

LONDRES. — A la Chambre des Communes, M. Asquith, premier ministre, annonce que le nouveau comité de guerre du cabinet sera composé, pendant l'absence temporaire de lord Kitchener, des cinq membres suivants : le premier ministre, le premier lord de l'Amirauté, le ministre des Migrations, le secrétaire d'Etat aux Colonies et le chancelier de l'Echiquier, qui seront assistés dans leurs délibérations par des experts militaires navals et diplomatiques.

M. Balfour dit que le gouvernement désire faire construire des aéroplanes qui soient au moins égaux aux aéroplanes allemands en vitesse, en puissance et « en rayon d'action ».

Nous nous efforçons, dit-il, d'augmenter le nombre des aviateurs et des aéroplanes, notamment pour le service d'éclaireurs.

La question de savoir s'il y a lieu de préférer les dirigeables aux aéroplanes est encore en suspens ; il est donc impossible de formuler des critiques à cet égard.

Au sujet de la démission de lord Halsdane

Questionné au sujet de la démission de lord Halsdane, M. Edward Grey a dit :

Je regrette personnellement cette démission. Le départ de lord Halsdane fut une perte pour le cabinet et une très grande perte aussi pour le pays au moment où se produisit cette démission, j'exprimai le désir de me retirer du gouvernement et j'aurais sans nul doute démissionné à mon tour si je n'avais considéré comme de mon devoir de rester à mon poste dans la crise que nous traversons. Si, dans un service dont j'ai la responsabilité, il m'est possible de faire appel à lord Halsdane, je le ferai dans l'intérêt du pays même.

Vapeur anglais coulé

LONDRES. — Une dépêche du Lloyd annonce que le vapeur anglais *Caria* a été coulé. L'équipage est sauvé.

BREVETS ET BACCALAURÉAT

Révision rapide par correspondance

PIGIER, 53, rue de Rivoli, 53 - PARIS

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Un incident de couloirs

A la suite d'un violent incident de couloirs, M. Pugliesi-Conti, député de la Seine, a adressé hier soir la lettre suivante à M. Deschanel, président de la Chambre :

Monsieur le président,

Il y a quelques instants, j'ai été dans les couloirs de la Chambre, de la façon la plus inopinée, l'objet d'interpellations et de propos injurieux de la part de M. Raffin-Dugens et de certains de ses collègues.

Dans l'impossibilité où je me suis trouvé, malgré une mise en demeure la plus violente, d'obtenir réparation par les armes de mes lâches insulteurs, je me fais un devoir, pour dégager ma responsabilité, de vous avertir que je suis décidé, dans l'avenir, à me défendre par tous les moyens.

Veuillez agréer, etc.

PUGLIESI-CONTI,
député de la Seine.

L'imperméabilisation des uniformes

La commission de l'hygiène a entendu un délégué de l'intendance sur les expériences faites pour l'imperméabilisation des vêtements du soldat. Elle a adopté à l'unanimité un ordre du jour invitant formellement le ministère de la Guerre à prendre une décision. Elle a également demandé à M. Godart, sous-secrétaire d'Etat du service de santé, d'innover dans nos armées l'eau stérilisée.

Le rendement des impôts

Le rendement des impôts et revenus indirects a atteint, en octobre 1915, le chiffre de 307.749.200 francs. Ces mêmes impôts n'avaient produit, en octobre 1914, que 223.731.700 francs, et la comparaison des deux mois fait ressortir une augmentation de 37,5 0/0 ; la plus-value, par rapport au mois correspondant de l'année 1914, était respectivement de 39,8 0/0 et de 72,7 0/0 pour les mois d'août et septembre derniers.

Le directeur général des poudres et explosifs

Par décret du 11 novembre 1915, M. Maucélère, contrôleur général de l'administration de l'armée, est nommé directeur général des fabrications des poudres et explosifs, sous-secrétaire d'Etat de l'artillerie et des munitions.

Par arrêté du 11 novembre 1915, M. Enselme, contrôleur de 1^{re} classe de l'administration de l'armée, est adjoint au sous-secrétaire d'Etat de l'artillerie et des munitions pour les poudres et explosifs.

Par arrêté du 1^{er} novembre 1915, M. Vieille, inspecteur général des poudres, est nommé inspecteur général des études et expériences techniques sur les poudres et explosifs au sous-secrétaire d'Etat de l'artillerie et des munitions.

La loi Dalbiez et les P.T.T.

Aux termes de la loi Dalbiez, les fonctionnaires dont la présence dans les administrations publiques n'est pas reconnue indispensable à la marche des services doivent être rappelés sous les drapeaux.

Dès son arrivée rue de Grenelle, M. Clémentel, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, s'est préoccupé de cette question.

Peut-on prélever de nouveaux contingents ? Est-il possible de mieux adapter l'organisation actuelle aux nécessités du temps de guerre ? La question est mise à l'étude, mais il ne faut pas se dissimuler que les simplifications qui peuvent être apportées dans les services des P.T.T., notamment en ce qui concerne les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux de poste, auront pour effet de restreindre quelques-unes des facilités accordées au public. Personne ne s'en plaindra, en raison même du but recherché qui est de mettre à la disposition de la guerre le plus grand nombre possible d'unités combattantes.

Le vapeur suédois "Skandia" coule par suite d'une collision

STOCKHOLM. — Le vapeur *Skandia*, de Stockholm, transportant du minerai a coulé devant Guffsolmen, à cinq ou six milles au sud d'Aalesund, à la suite d'une collision avec le vapeur *Freikoll*, de Christiania, qui fusa tout d'Arkangel en Angleterre avec un chargement de bois.

A une grande distance les feux du *Skandia* firent écroire au *Freikoll* qu'il se trouvait en présence de deux vaisseaux ; il voulut passer dans l'espace situé entre les feux et coupa ainsi le *Skandia* par le milieu.

Trois hommes et une femme se sont noyés pendant la lutte qui eut lieu au moment de prendre place dans les canots de sauvetage.

Le capitaine et trente hommes de l'équipage sont arrivés avec le *Freikoll* à Aalesund.

La cargaison de minerai du *Skandia* avait une valeur de 3 à 4 millions de couronnes ; ce minerai provenait de Larvik et était à destination de l'Allemagne.

Explosion dans une usine à Lunel

MONTPELLIER. — Une explosion due à une imprudence s'est produite hier à Lunel, dans un établissement travaillant pour l'armée. Il y a un mort et quelques blessés. Le travail n'a pas été interrompu.

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'« Excelsior ». Demander conditions spéciales à ses bureaux.

"Armée et Marine"

DEUX LOIS URGENTES

Deux de nos grands organismes administratifs militaires, ceux de l'intendance et du service de santé, ont, en fait, depuis la guerre, en ce qui concerne le personnel de l'armée active, leurs sources de recrutement abolies.

Les fonctionnaires de l'intendance se recrutent, par voie de concours, parmi les capitaines et commandants de toutes armes et les officiers d'administration assimilés des divers services. Les épreuves, très rigoureuses, instituées en vertu de la loi du 16 mars 1882, ne pouvant être appliquées depuis la mobilisation, ce fonctionnement a dû être suspendu, et aucun candidat de l'armée ne figure plus au tableau pour entrer dans ce corps. Les vacances dans les différents grades de sous-intendant peuvent être attribuées par avancement au personnel existant, lequel bénéficie en même temps des places réservées au recrutement latéral, dès le cinquième tour; mais celles d'adjoint à l'intendance (rang de capitaine), qui est le premier échelon de la hiérarchie, ne peuvent être comblées, faute de candidats classés.

Dans le corps de santé militaire, le premier grade est celui d'aide-major de deuxième classe (rang de sous-lieutenant); il comprend les médecins et les pharmaciens. Les médecins aides-majors sont pris parmi les élèves de l'école du service de santé militaire reçus docteurs en médecine et les docteurs en médecine admis directement dans cette école après concours. Les élèves n'ont pu, depuis la guerre, prendre leurs inscriptions et acquérir leur diplôme, et, quant au recrutement direct, il ne peut, non plus, s'effectuer depuis les hostilités. Même situation en ce qui concerne les pharmaciens. Il s'ensuit que la source de recrutement des deux branches du service de santé militaire se trouve en ce moment tarie.

Les conditions exigées par les lois existantes pour entrer dans les cadres actifs de l'intendance et du corps de santé ne peuvent donc être actuellement remplies et de nouvelles dispositions légales sont nécessaires pour remédier transitoirement à cette situation.

Deux projets de lois, récemment déposés à la Chambre des députés par le gouvernement, ont pour but d'ouvrir, pendant la durée des hostilités et jusqu'à ce qu'on puisse rentrer dans l'état de choses normal, un mode de recrutement exceptionnel pour l'intendance, d'une part; pour le corps de santé, d'autre part.

Le premier fait ressortir qu'en dehors même de cette nécessité absolue il existait déjà un décret considérable (et voulu en temps de paix) dans les cadres des sous-intendants, par rapport à l'effectif global prévu par la loi de 1882, incomplet, qui ne s'élève pas à moins de soixante-neuf fonctionnaires de divers grades. Vide à combler et recrutement nouveau à assurer, c'est un important débouché ouvert aux officiers des différentes armes et des divers services dans les conditions prévues par le projet; celui-ci institue des épreuves restreintes et un stage préliminaire auxquels seront admis: 1^o les officiers et officiers d'administration qui avaient été autorisés à se présenter au concours de 1914; 2^o les officiers blessés de la guerre, des grades de capitaine et de commandant, reconnus inaptes à faire campagne, mais ayant conservé l'activité physique et intellectuelle nécessaire et remplissant des conditions d'ancienneté déterminées; 3^o les adjoints à l'intendance et les sous-intendants de troisième classe du cadre auxiliaire susceptibles de réunir, à soixante ans d'âge, les services donnant droit à la pension militaire de retraite. En outre, il sera fait appel aux fonctionnaires des corps administratifs de la marine et des colonies; ceux-ci, tout en changeant de ministère, conserveront le bénéfice qui leur est actuellement attribué de demander leur retraite à vingt-cinq ans de service.

Le projet afférent au service de santé ouvre la porte à une source inépuisable de recrutement: c'est par l'admission, dans le cadre actif, des docteurs en médecine et des pharmaciens de première classe servant actuellement en qualité d'aides-majors de réserve qu'il résout la question jusqu'à la fin de la guerre et pendant une durée consécutive d'une année.

Sous réserve de quelques amendements de détail, les dispositions proposées au Parlement, très judicieusement conçues, seront de nature à assurer la marche des services intéressés. Dans celles qui concernent l'intendance, la catégorie si digne d'intérêt des officiers blessés en campagne trouvera un premier acte législatif se préoccupant de leur sort.

A tous égards, il est donc vivement à souhaiter que la procédure parlementaire soit aussi rapide que possible dans l'élaboration des deux lois dont il s'agit.

Commandant V...

DANS L'ARMÉE

Gendarmerie. — Les vacances qui s'étaient produites dans le corps des officiers de gendarmerie ayant été comblées par les récentes nominations de sous-lieutenants de gendarmerie territoriale à titre temporaire et pour la durée de la guerre, aucune nouvelle admission n'est à prévoir avant plusieurs mois.

BULLETIN MILITAIRE

Mouvement dans les troupes coloniales

Pendant la durée de la guerre, lorsque des formations nouvelles devront être créées ou des formations existantes augmentées en raison du développement du recrutement indigène des troupes coloniales, les officiers de tous grades de ces troupes pourront être nommés au grade supérieur à titre temporaire, quelle que soit leur ancienneté de grade, pour commander ou encadrer ces formations. Ces nominations seront prononcées par le ministre de la Guerre et soumises à la révision des grades à l'expiration de la campagne. Ces dispositions n'empêchent pas le jeu normal de l'avancement prévu pour le temps de guerre.

Les chasseurs forestiers

Les compagnies de chasseurs forestiers ont un effectif variable pouvant aller de 120 à 250 hommes. Elles comprennent au minimum 1 adjudant, 1 sergent-major, 5 sergents, dont 1 fourrier, 1 caporal-fourrier, 8 caporaux; ces chiffres seront augmentés proportionnellement à l'effectif au-dessus de 120 hommes de 1 sergent par 30 hommes et de 1 caporal par 15 hommes. Les vacances de sous-officiers et de caporaux, qui sont données aux brigadiers et gardes forestiers de première classe, pourront également être attribuées aux préposés non gradés qui se seront signalés par leurs services de guerre.

Malades et blessés hospitalisés

Les blessés et malades ne sont conservés dans les établissements hospitaliers que pendant le temps nécessaire à leur traitement. Ensuite, ils doivent être dirigés sur l'hôpital-dépôt de convalescents alimenté par la formation sanitaire dans laquelle ils étaient soignés, et bénéficiant, suivant le cas, d'une permission ou d'un congé de convalescence.

Les militaires atteints de blessures ou d'infirmières leur ouvrant des droits à la pension ou à la réforme, doivent sejourner que pendant le temps strictement nécessaire à la constitution de leur dossier de proposition pour la retraite ou la gratification. Ils peuvent ensuite rentrer dans leur famille.

Allocations aux familles des engagés sédentaires

En vertu de dispositions nouvelles (notamment loi Dalbiez, article 4), les hommes dégagés de toute obligation militaire par leur âge, l'exemption ou la réforme, peuvent contracter pour la durée de la guerre un engagement spécial dans un emploi de leur choix.

Les familles des militaires ainsi engagés ont droit aux allocations et majorations prévues par la législation.

C'est donc trouver des moyens d'existence pour soi et sa famille que de s'engager pour la durée de la guerre comme automobiliste, boucher, tailleur, secrétaire, infirmier, etc., etc., sans être apte au service militaire et tout en pouvant rester dans la subdivision même de son domicile.

La relève coloniale

Les nécessités militaires ont, depuis le début de la guerre, fait obstacle à l'application des dispositions régissant le tour de service colonial des militaires des troupes coloniales, lesquelles continueront à être suspendues jusqu'à nouvel ordre.

La relève des hommes et des cadres entre les troupes et services stationnés dans la métropole et ceux stationnés aux colonies sera assurée au mieux des intérêts du service par le ministre de la Guerre, après avis du ministre des Colonies.

Le nouveau commandant de la 18^e région

BORDEAUX. — Le général Taverna, nommé au commandement de la 18^e région à Bordeaux, en remplacement du général Legrand, est arrivé aujourd'hui et a été reçu à la gare par le chef d'état-major.

Le général Taverna prend ses fonctions à partir d'aujourd'hui.

L'abbé Lagardère aux arrêts

A la suite de l'incident relaté récemment par divers journaux, et qu'avaient soulevé les paroles regrettables prononcées devant les troupes par l'abbé Lagardère, aumônier d'une division de cavalerie, à l'occasion du service anniversaire de la mort d'un officier tué à l'ennemi, le ministre de la Guerre a décidé d'infliger une punition disciplinaire à cet aumônier. Tenant compte de ce que l'abbé Lagardère a mérité une citation à l'ordre de l'armée, et a obtenu la croix de guerre à la suite de cette citation, il a fixé cette punition à quinze jours d'arrêts simples.

Le ministre est d'ailleurs décidé à réprimer tout écart de langage de la part de ceux qui sont sous les drapeaux, à quelque titre qu'ils servent et en quelque sens que se produirait leur manifestation.

(Information publiée dans notre troisième édition d'hier.)

POUR RECEVRE
Timbres Poste 0,50 f^o d'ordre
une pochette échantillon

8 GRAINS de VALS
pour deux semaines traitement
laxatif, dépuratif.
64, Boulevard Port-Royal, à PARIS

EXCELSIOR rétribue selon la place qu'elles occupent les photographies d'actualité qui lui sont envoyées, immédiatement et sans aucun retard, concernant les faits de guerre ou les événements divers offrant un intérêt général.

La situation navale

UNE VUE D'ENSEMBLE

Dans un récent Conseil des ministres, la situation navale a fait l'objet d'un examen particulier. Bien qu'aucun indice ne soit venu indiquer dans quelle mesure l'arrivée au commandement de l'armée du vice-amiral Dartige du Fournet et, au ministère, du contre-amiral Lacaze peuvent influer sur l'économie générale des opérations, on peut supposer qu'aucun changement notable ne doit intervenir dans la conduite de la guerre navale. Néanmoins, le moment est propice pour résumer l'ensemble de cette situation.

Dans le Nord, la grande flotte britannique reste en期待, surveillant étroitement toute tentative de mouvement des escadres allemandes qui semblent de plus en plus figées dans une immobilité complète. En même temps, une surveillance active continue à s'exercer sur la navigation neutre, susceptible d'apporter des ravitaillements à l'Allemagne par la Hollande et les pays scandinaves. Cette surveillance, il faut bien le reconnaître, n'est que relativement efficace, car, malgré toutes les précautions, il passe de la contrebande. Aussi ce dispositif est-il complété d'une manière très utile par une croisière permanente de sous-marins anglais dans la Baltique. A ce sujet, il faut noter le développement remarquable qu'ont pris les flottilles sous-marines de l'Angleterre depuis un an. Le sous-marin de grand rayon d'action, que possédait seul l'Allemagne au début de la guerre, est maintenant représenté dans la flotte anglaise par de nombreuses unités d'un type très perfectionné. La conséquence, on la connaît: c'est un ralentissement très sensible du trafic de guerre entre la Suède et l'Allemagne. Restent la Hollande et le Danemark, à l'égard desquels les Alliés demeurent dans des dispositions amicales qui les éloignent des mesures répressives.

L'activité des sous-marins allemands dans le Nord est réduite à rien à la suite des nombreuses pertes qu'ils ont éprouvées. Les divisions légères ennemis de Zeebrugge et d'Ostende sont également immobiles et pratiquement bloquées. Presque toute cette vaste tâche a été peu à peu assumée par la marine anglaise, et le rôle de notre division du Nord s'en trouve assez limité. Il ne semble plus qu'il y ait pour elle, désormais, des perspectives d'opérations importantes.

Dans la Méditerranée, l'armée de ligne française assure, en liaison avec la flotte italienne, la surveillance de la flotte autrichienne. Elle concourt, avec notre alliée, au blocus de l'Adriatique par des bâtiments légers. Une division est détachée aux Dardanelles où elle collabore aux opérations de police et de bombardement de l'escadre anglaise. Des croiseurs opèrent sur la côte de Syrie. Enfin, des navires français viennent de prendre part aux bombardements des ports bulgares.

La séparation des zones d'opérations fait que la direction des opérations navales en Méditerranée est partagée entre plusieurs nations et plusieurs commandements. C'est là, évidemment, une condition regrettable, mais, semble-t-il, inévitable des alliances. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire de ce que de tels partages n'aient pas eu de mauvais effets. Il faut compter, pour les atténuer, sur la bonne volonté réciproque des Alliés et sur l'unité de vues de leurs gouvernements.

C'est en Méditerranée que se porte maintenant le principal effort des sous-marins allemands. A mesure que les chances de la résistance de Constantinople lui semblaient devenir meilleures, l'ennemi y a accumulé plus de moyens de ravitaillement pour ses sous-marins. Il est notamment évident, par la dépense de torpilles que font ces sous-marins, qu'il est assuré de les remplacer facilement. D'autre part, l'organisation de la recherche et de la destruction des sous-marins ennemis, sur la vaste étendue méditerranéenne, est plus difficile pour les Alliés. Enfin, l'énorme mouvement naval qui résulte de leurs expéditions en Orient offre des occasions plus nombreuses. L'activité des torpilleurs et bâtiments légers français est ici très grande et elle réussit à préserver presque entièrement les lignes militaires.

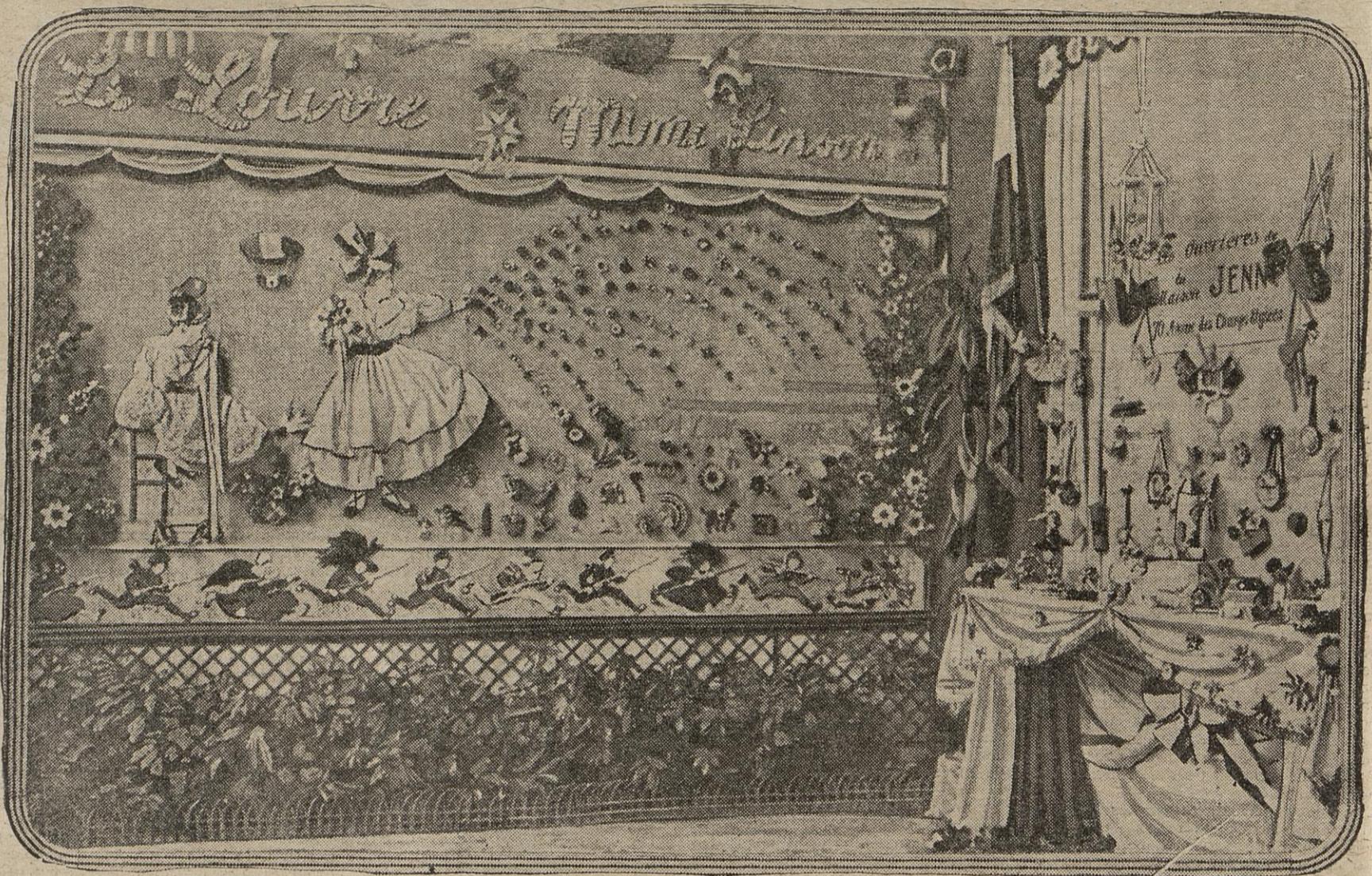
C'est donc cette protection des lignes militaires en Méditerranée qui est actuellement le principal objet de notre marine. Elle n'y participe que par ses torpilleurs et bâtiments spéciaux. L'emploi de la flotte de ligne reste soumis à des conditions que le gouvernement a certainement examinées et peut-être élucidées.

A. Larisson.

DANS LA MARINE

Commandements à la mer. — Sont nommés aux commandements ci-après: les capitaines de frégate Benoist, du cuirassé d'escadre Jauréguiberry; de Marguerie, du croiseur auxiliaire *Artos*; les lieutenants de vaisseau Perrier, du dragueur de mines Brest; Rivet, du dragueur de mines Cherbourg.

LA COCARDE DE MIMI PINSON



L'exposition des cocardes de Mimi Pinson a été inaugurée hier, au Petit-Palais, sous la présidence de M. Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, et en présence du préfet de la Seine, du préfet de Police, du président du Conseil municipal et de M. Gustave Charpentier. C'est, en effet, sur le conseil de l'illustre auteur de *Louise*, leur président, que les « Mimi Pinson » entreprennent la confection des cocardes que nos poilus arboreront à leur képi et à leur casque.

NOUVELLES BRÈVES

Conseil des ministres. — Les ministres se sont réunis en conseil hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poindexter. M. Aristide Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a mis le conseil au courant de la situation diplomatique. Le général Gallieni, ministre de la Guerre, et l'amiral Lacaze, ministre de la Marine, ont entretenu leurs collègues de la situation militaire et navale.

Emouvante cérémonie aux Invalides. — Une prise d'armes a eu lieu hier après-midi, aux Invalides, pour la remise de décos à une centaine d'officiers et soldats. Les lieutenants-colonels Petit, Suberbie, le commandant Bonhomme reçoivent la croix d'officier. Les capitaines Tassy, de Sourneuf de Beauregard, de Maillé, de La Tour-Andry, les lieutenants Lecocq, Lafarge, Colliu, Chardon du Ranquet, Claude, Chiron de la Casinière, Sauzo, de La Tour, Delhem sont faits chevaliers.

Pour les Belges qui désirent sortir de France. — Il est porté à la connaissance des intéressés que les Belges qui désirent sortir de France doivent, pour obtenir un passeport, adresser directement au ministère des Affaires étrangères de Belgique, au Havre, une demande écrite indiquant leurs nom, prénoms, lieu et date de naissance, profession, lieu de résidence en France, le pays où ils se proposent de se rendre et le motif de leur voyage.

Les écoliers vont se rendre utiles... en cueillant des pommes. — Afin de hâter la récolte des pommes, particulièrement abondante cette année, et afin d'éviter la perte d'une véritable richesse nationale, le ministre de l'Instruction publique vient d'envoyer des instructions aux inspecteurs pour que, partout où le besoin s'en fera sentir, nos écoliers consacrent tous leurs après-midi à la cueillette des pommes.

Aux Halles centrales. — Hier, les arrivages ont été normaux. Les marchés un peu moins actifs, avec tendance à la baisse sur le beurre, sur les légumes et sur le lapin, dont le prix minimum tombe à 2 fr. 45.

La mort du veilleur de nuit. — Dans une baraque, rue Bertrand-Poirée, on a trouvé mort, hier matin, un veilleur de nuit dont l'identité n'a pu être exactement établie. Le cadavre a été transporté à la Morgue.

La rentrée de l'or. — HAZEBROUCK. — Les versements d'or à la succursale de la Banque de France d'Hazebrouck atteignent aujourd'hui 2 000 millions de francs. On compte arriver bientôt au troisième million.

Conférenciers anglais à Châtellerault. — MM. Smith et Roberts, membres de la Chambre des Communes, ont fait une conférence au théâtre de Châtellerault sur l'importance du concours apporté par l'Angleterre aux nations alliées dans la guerre actuelle.

L'union des travailleurs s'accentue en Angleterre. — LONDRES. — Trois importants syndicats ouvriers ont décidé d'opérer leur fusion. Ils représentent environ 1 500 000 travailleurs. Ce sont la Fédération des mineurs de Grande-Bretagne, le Syndicat national des cheminots, le Syndicat national des ouvriers des transports.

Les frais de la mobilisation suisse. — LAUSANNE. — Les frais de la mobilisation en Suisse s'élèvent, jusqu'à présent, à 255 millions de francs.

TRIBUNAUX

Divorce et commerce

Avant la mobilisation, les époux Migan, mariés depuis neuf ans, exploitaient une brasserie dans les environs du Châtelet. M. Migan étant mobilisé, sa femme gère seule l'établissement. Or, il y a quelques jours, le mari assignait sa femme en divorce, et, en vertu de l'ordonnance de non-conciliation, qui fixait à M. Migan un domicile personnel distinct du fonds de commerce, faisait procéder, avant-hier, à son expulsion et la remplaçait par un gérant.

Mme Migan demandait, hier, à M^r Ancelle, juge des référés, que soit nommé un administrateur pour sauvegarder les intérêts qu'elle possède dans le fonds de commerce.

Sur plaidoirie de M^r Pierre Prud'hon, elle a obtenu satisfaction.

Fraude et corruption

M. Bouchardon, capitaine-rapporteur près du troisième conseil de guerre, a entendu hier un certain nombre de témoins. A la suite de ces auditions, il a procédé à une confrontation du docteur Lombard avec les témoins. Ces derniers ont maintenu leurs affirmations, tout au moins en ce qui concerne les opérations frauduleuses du médecin-chef de l'hôpital de Neuilly.

Nouillettes Lucullus RIVOIRE et CARRET

NOUILLETTES LUCULLUS
RIVOIRE & CARRET
USINES: LYON, MARSEILLE, PARIS, MULHOUSE

BLOC-NOTES

INFORMATIONS

— Le duc d'Hamilton est de retour à Londres.

— M. Pierre Redelsperger, lieutenant dans le ... régiment de dragons, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— A la villa Molière, hôpital annexe du Val-de-Grâce, le général Pouleau, ancien commandant de corps, a remis au lieutenant Goutteneire de Toury, très grièvement blessé, la croix de la Légion d'honneur qui lui avait été donnée sur le champ de bataille, et la croix de guerre avec palme.

— A l'occasion de la fête patronale de S. M. le roi des Belges, un Te Deum sera chanté à l'église belge, rue de Charonne, dimanche prochain 14 novembre, à 11 heures du matin.

MARIAGES

— Le mariage de M. Louis Le Hir de Rumeur, avec Mme Marc-Louis Lavand, vient d'être bénit dans la chapelle du château d'Amboise dans l'intimité.

— Avant-hier a été célébré le mariage de M. Jan Pilinski de Balty, sergent au 69^e d'infanterie, avec Mme Suzanne Berchut.

NAISSANCES

— Mme Henry de Parseval, née Féray, dont le mari est au front, a mis au monde un fils qui a reçu le prénom de Geoffroy.

NECROLOGIE

— L'Association d'aide aux veuves de militaires, 7, rue Vézelay, fera célébrer le mercredi 17 novembre, à 10 heures, en la chapelle de l'Assomption, rue Saint-Honoré, sous la présidence de S. Em. le cardinal-archevêque de Paris, une messe de Requiem pour les soldats morts au champ d'honneur et dont les veuves sont secourues par l'Association.

Nous apprenons la mort :

De M. Paul, conseiller à la Cour de cassation, officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de soixante-huit ans;

De M. Auguste Rey, décédé à Paris, âgé de soixante-dix-huit ans;

Du marquis de Saint-Lieux, ancien officier de cavalerie, décédé à Paris;

De Jacques de Raulin, âgé d'un an, fils du capitaine Robert de Raulin, tombé à l'ennemi;

De M. Hubert de La Massue, chevalier de la Légion d'honneur;

De M. Maeneclaeuy, maire de Cassel, conseiller général du Nord;

De M. Ivan Bajenof, rédacteur en chef du journal nationaliste Svet, à Pétrrogard.

POUR LES FÊTES. Elles seront souhaitées par l'envoi d'une boîte de chocolats de Royat que la « Marquise de Sévigné », 11, boulevard de la Madeleine, livre contre-mandats de 10 à 50 francs. Les ordres venant du front seront enrubannés tricolore.

THÉATRES

UN NOUVEAU SPECTACLE
AU THÉÂTRE MICHEL

Cette scène élégante, qui mérita une ère parisienne de succès avec une revue de Rip, donnait, avant-hier, la générale de son spectacle nouveau.

Les Vacances de l'Amour, de M. Sylvain Bonmariage, nous proposent les trois actes d'une comédie légère, d'une légère comédie, où le fil de l'intrigue ne s'enchevêtre pas dans l'écheveau des faits et des subtilités sentimentales. Il est simple et solide. Il court comme un homme blanc dans une toilette qu'il convient d'essayer. Une femme, à la fois naïve et mélante, soumise par son docteur à un sévère régime diététique, veut avoir sous son toit un gage de la fidélité de son mari. Voilà pour l'idée. Maintenant voici le fait : une jeune fille accepte le rôle de gage. Le flirt commencé avec l'un — le mari — se termine avec l'autre — l'invité — et se termine, cela s'entend, par un bon mariage. Ce jeu de personnes s'imposait, ou à peu près, comme ce jeu de mots.

Mlle Léonie de Vimeur est une aimable miss ; Mme Yvonne Villéroy-Got, une séduisante jeune épouse. Mlle Jacqueline Sandy est à nommer, ainsi que MM. Mauloy, Derives et Martel. Un sketch de M. Ernest Dépré, joué par M. et Mme Depas, et un lever de rideau de MM. A. Germain et R. Trébor complétaient ce programme, qui a, semble-t-il, le mérite assez rare d'être exempt de toute prétention. — P. B.

Pour les héros de l'air. — La matinée du 20 novembre, à la Comédie-Française, s'annonce comme un grand succès. Citons parmi les souscripteurs : S. A. la princesse Murat, S. A. le maharajah de Kapurtala, S. Ex. M. Tittoni, ambassadeur d'Italie ; le général Galliéni, ministre de la Guerre ; l'amiral Lacaze, ministre de la Marine ; M. Th. Delcassé, M. Albert Daladier, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ; le marquis de Dion, M. Henry Deutsch (de la Meurthe) ; M. Charles Humbert, Mme Th. Chartran, M. Léon Rémy, M. le bâtonnier Busson-Billaut, Mme Jacques Gompel, Mme Boursin, M. Luquet de Saint-Germain, Mme la baronne de Vaughan, M. Louis Renault, Mme Emile Dubonnet, M. Henri Cardozo, M. Edward Tuck, Mme Rachel Boyer, le capitaine Leclercq, M. Georges Bénard, Mme Ed. Pinot, M. Edmond Pasteur, Mme Noël Amodru, etc.

La salle promet d'être aussi brillante que le programme.

A l'Olympia. — En raison de l'énorme succès remporté par *Kiss me*, avec la célèbre Mistinguett et les excellents Magnard, Moriss et Bruel, ce sketch sera encore donné jusqu'à vendredi prochain. Au programme, presque entièrement renouvelé : Campbell et Scott et les Sasettas, deux attractions sensationnelles pour la première fois à Paris, les Morisoff, Yvette Anceny, Bruel, Fabris, miss Georgie, etc., etc.

Aujourd'hui, matinée : fauteuils, 1 franc. Soirée : 1, 2 et 3 francs.

CINÉMAS

AU GAUMONT-PALACE : « LES VAMPIRES ». — D'où viennent-ils ?

Tout Paris le saura bientôt, et le premier film des Vampires remportera auprès du public du Gaumont-Palace, le même succès que la série précédente, ainsi qu'une merveilleuse série de vues en couleurs naturelles prises en Kabylie et dans les monts de l'Atlas par le Chronochrome Gaumont et un film de guerre montrant nos poilus sur les sommets d'Alsace.

Loc. 4, rue Forest, de 11 à 17 heures. Marc. 16-73.

CINÉMA DES NOUVEAUTÉS AUBERT-PALACE. — Au programme : *Sur les sommets d'Alsace*, en Argonne, la Fabrication des canons, le Jockey de la mort (exclusivité), les Nouveaux Mariés, Chiens et chats, Ambrôse prend l'express, Nouveautés-Journal. Orchestre symphonique, séances permanentes de 2 heures à 11 heures.

OMNIA-PATHÉ. — Mlle Robine dans le Malheur qui passe, Mlle Napierkowska dans la Bien-Aimée, le Petit Ecrivain florentin, les Nouveaux Mariés, Chiens et chats, les Insectes imitateurs, avec les actualités : *Sur les sommets d'Alsace* et en Argonne, voilà un programme tel qu'on n'en trouve qu'à l'Omnia.

A TIVOLI-CINÉMA : « UN DRAME DANS L'ALASKA ». — L'immense salle de Tivoli-Cinéma est toujours comble ; chaque film apparaît souligné par une adaptation musicale exécutée par un orchestre unique. Le programme de cette semaine comprend : *Un drame dans l'Alaska* et la première série des Chasses potaises, *Charlot, chemineau*, *les Vampires*, *le Malheur qui passe*; tous les films pris en Argonne, en Alsace et Tivoli-Journal. Tivoli-Cinéma, 14, r. de la Douane, donne tous les jours des matinées à 2 h. 30, avec le même spectacle que le soir. Loc. : Téléph. Nord 26-44.

VENDREDI 12 NOVEMBRE

Comédie-Française. — A 20 heures, les Tenailles, l'Enigme, Opéra-Comique. — Relâche. Odéon. — A 20 h., *Severo Torelli*. Ambigu. — A 20 h. 15, mardi, jeudi, sam., dim. (A 14 h. dim.), la Demoiselle de magasin. Théâtre Antoine. — A 20 h. 45, lundi, merc., jeudi, sam., dim. (14 h. 30 jeudi et dim.), la Revue de Rip. Bouffes-Parisiens. — A 20 h. 15, tous les soirs, *Kil* (Max Dearly). Th. des Capucines. — A 20 h. 15, Paris quand même ; Passe-passe : *On rouvre*. Châtelet. — A 20 h., mercre., sam. et dim.; à 14 h., jeudi et dim., *Michel Strogoff*. Cluny. — A 20 heures, *Arsène Lupin*. Folies-Bergère. — A 20 h. 45, la revue.

Porte-Saint-Martin. — A 20 h. 45, la Grande Mort. Gymnase. — A 20 h. 30, tous les soirs, sauf lundi et vend., à 14 h. 30 jeudi et dim., la revue à la Française. Théâtre Michel (Gut. 69-30). — A 20 h. 15, les Vacances de l'Amour. Porte-Saint-Martin. — A 19 h. 30, mardi, jeudi, sam. et dim. (13 h. 45 dim.), *Cyrano de Bergerac*. Palais-Royal. — A 20 h. 30, tous les jours (à 14 h. 30 jeudi et dim.), la comédie-revue, *Il faut l'avoir*. Renaissance. — A 20 h. 30, *Fred, Seance de nuit*. Th. Sarah-Bernhardt. — A 20 heures, l'Enfant vainqueur, l'Impromptu du paquetage, les Cathédrales. Trianon-Lyrique. — A 20 heures, le Songe d'une nuit d'été. Vaudeville. — A 20 h. 15, mardi, jeudi, sam. et dim. A 14 h. 30, jeudi et dim., la Belle Aventure.

EXCELSIOR

MUSIC-HALLS, ATTRACTIONS, CINÉMAS

Olympia (Centr. 44-68). — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, Mistinguett dans *Kiss me*. Vingt vedettes et attractions. Gaumont-Palace. — A 8 h. 15, *les Vampires*, *Sur les sommets d'Alsace*. Loc. 4, r. Forest, de 11 à 7 h. Marc. 16-73. Cinéma des Nouveautés Aubert-Palace (24, Bd des Italiens). — (Voir le communiqué). Omnia-Pathé. — (Voir le communiqué). Tivoli-Cinéma. — 2 h. 30 à 8 h. 30 (voir le communiqué). Cinéma des Folies-Dramatiques. — Mat. 15 heures, soir. 20 h. 15 : *le Paradis, la Fille du Boche*, exclus. sensat.

Les Sports

RUGBY

Championnat scolaire à La Boule. — Hier, journée très animée à La Boule ; les jeunes gens, après s'être livrés aux exercices de la préparation militaire, se sont réunis sur le terrain du football, où avait lieu le match du Championnat scolaire-rugby. Résultats : Normalienne Versaillaise bat A.S. Ecole Sainte-Geneviève par 24 (6 essais dont 3 transformés) à 4 (1 but). Match très disputé et très courtisé où la supériorité de la Normalienne s'est nettement accusée ; beau jeu de passes. Quelques bons éléments à Sainte-Geneviève : Cusson (cap.) et Congeomble. Remarqués à la Normalienne : Toulouse, Lavaur, Quédac et toute la ligne des trois-quarts. Jeudi, 18 novembre, la Normalienne Versaillaise rencontrera, à La Boule, l'A.S. Travaux Publics, à 2 h. 30.

La Bourse de Paris

DU 14 NOVEMBRE 1915

C'est aujourd'hui l'attitude de notre rente qui a constitué le plus intéressant de la séance. Elle s'est inscrite, en effet, en reprise marquée à 65 35 au comptant, à 65 45 à terme, contre 65 la veille, cette reprise étant provoquée par l'annoncé de la participation des porteurs au nouvel emprunt, les souscripteurs de ce dernier pouvant, d'après le projet, se libérer en versant un tiers en 3/0 et deux tiers en espèces ; le prix auquel cette opération d'échange serait effectuée, d'après les bruits courant en Bourse, représenterait une prime de 1 franc environ sur le dernier cours d'aujourd'hui.

Aux emprunts étrangers, l'Extrême-orientale s'améliore de 88 25 à 88 35.

Banques calmes : quelques réalisations amènent la Banque de France de 4,595 à 4,560.

Aux chemins de fer, fermeté des lignes espagnoles : Saragosse, 405; Andalous, 311.

Bonne tenue du Rio à 1,419, contre 1,485.

Obligations irrégulières. En coulisse, les industrielles russes sont soutenues : Bakou, 2,220; Maltzof, 466; Toula, 2,214. De Beers et mines d'or peu animées.

COURS DES CHANGES

Londres, 27 89; Suisse, 112 1/2; Amsterdam, 253; Pérougrad, 195; New-York, 599 1/2; Barcelone, 559.

ACHETER SES FOURRURES

à la Manufacture de Fourrures, 66, boulevard Sébastopol, c'est 50 % d'économie. Occasions en skunks, renards, opossums, etc. Vêtements en toutes fourrures. Catalogue franco. Ouvert dimanches et fêtes.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DE MADRID A SARAGOSSE
ET A ALICANTE

Le vendredi 19 Novembre 1915, à dix heures du matin, il sera procédé à Madrid, au siège de la Compagnie, au tirage au sort, pour l'amortissement au 1^{er} Janvier 1916, de 16,482 Obligations Saragosse, de 1^{re}, 2^e et 3^e hypothèque, et de 486 Obligations Cordoue-Séville.

Plus encore qu'en temps de paix, les qualités du


Carburateur
ZÉNITH

sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH
Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillet, LYON
Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère

Usines et succursales : LYON, PARIS,
LONDRES, BRUXELLES, LA HAYE,
MILAN, DETROIT, GENEVE.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial.
Envoi immédiat de toutes pièces.

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'« *Excelsior* ». Demander conditions spéciales à ses bureaux.

GOUTTES
DES COLONIES

DE CHANDRON

CONTRE

MAUVAISES DIGESTIONS,
MAUX D'ESTOMAC,
Diarrhée, Dysenterie,
Vomissements, Cholérite
PIUSSANT ANTISEPTIQUE DE
L'ESTOMAC & DE L'INTESTIN

DANS TOUTES LES PHARMACIES.
VENTE EN CROS : 8, Rue Vivienne, Paris.

DEMANDEZ
LA TOURISTE
BANDE MOLLETIÈRE

SPIRALE
EXTENSIBLE

La Seule
en
TROIS COURBES
s'adaptant aux trois parties
de la jambe : cheville, mollet, jarret, ce qui
supprime tout glissement sans serrer le mollet.

REFUSEZ LA BANDE CINTRÉE

UNE
SEULE COURBE
qui glisse toujours,
d'où obligation de
trop serrer le mollet.

La Touriste, 1^{re} Qualité : Marque Or ; 2^e Qualité : Marque Rouge.
En Vente dans les Grands Magasins et bonnes Maisons
de Chaussures, Nouveautés, Sports, etc.
Gros : La Touriste, Paris.

DANS CHAQUE ENVOI

fait à nos héroïques combattants
ou à nos malheureux prisonniers

Ne Manquez jamais
de joindre

UNE BOITE DE

VÉRITABLES PASTILLES

VALDA

Elles PRÉSERVENT

des dangers
du Froid, de l'Humidité,
des Poussières, des Miasmes,
et des Microbes.

Elles GUÉRISSENT

de la façon la plus pratique,
la plus rapide, la plus efficace
les Rhumes, Maux de Gorge,
Laryngites,

Bronchites, Grippe, Influenza,

Accès d'Asthme,
crises d'Emphysème, etc.

MAIS SURTOUT
avez bien soin de n'envoyer
que les

PASTILLES VALDA

VÉRITABLES

qui SEULES, sont EFFICACES

En vente :
Dans toutes les Pharmacies

en BOITES de 1.25

portant le nom

VALDA

Le salut des anciens à ceux qui partent

12

EXCELSIOR

Vendredi 12 novembre 1915



Les recrues britanniques ont été rassemblées pour rejoindre les casernes et revêtir l'uniforme kaki. La musique militaire les précède, et, à travers les rues de Londres, elles s'en vont fières d'être parmi les meilleurs citoyens de leur pays. Deux vieux invalides, pensionnaires à l'hôpital de Chelsea, saluent au passage ces jeunes défenseurs de la patrie qui peuvent, en défilant, voir briller sur la poitrine des braves d'autrefois de glorieuses médailles chèrement gagnées.